

200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1854 LUNDI 28 OCTOBRE 2013

AGRICULTURE

Création d'un programme de développement du manioc

Des experts venus aussi bien de l'Afrique centrale qu'orientale présentent depuis le 24 octobre au Grand hôtel Kinshasa, au cours d'un atelier, les réalisations du projet régional sur le manioc, grâce à l'appui technique de Fonds des Nations unies pour l'alimentation. Un vibrant appel a été lancé au gouvernement et aux partenaires techniques et financiers à se mobiliser pour lutter contre une nouvelle menace à la sécurité alimentaire liée à cette denrée alimentaire.

L'apparition d'une virose destructive du manioc appelée « la striure brune » risquerait, en effet, de compromettre la pérennisation des résultats acquis par le projet « Initiative régionale sur le manioc en Afrique centrale et orientale ». Le gouvernement a débloqué trois millions de dollars pour relancer la recherche sur cet aliment à la fois vitale et source de revenus pour de nombreuses familles.

Page 12

DIVISION 1

Simon Kayoyo tient au respect des textes et du calendrier

Le président du comité de gestion de la Ligue nationale de football (Linafoot), Simon Kayoyo Umbela, a échangé avec la presse sportive nationale le 25 octobre dans la salle des conférences de l'Hôtel Africana sur les préparatifs du championnat national de football, Division 1. Quatre points ont été abordés au cours de ce face-à-face par le président de la Linafoot.

Il s'agit des réalisations du comité de gestion de la Linafoot depuis son élection le 8 septembre 2013, l'organisation du championnat national avec les dispositions prises et les principes devant guider la compétition, l'engagement des clubs participants et enfin le sponsoring. Simon Kayoyo a mis un accent particulier sur le respect des textes et du calendrier afin de ne pas retomber dans les reports intempestifs des matchs.

Page 14

Doing Business 2014

La RDC espère un rapport favorable

Les experts du gouvernement projettent une amélioration de la position de la RDC dans ce classement de la Banque mondiale après les réformes importantes initiées, notamment celles relatives à l'adhésion à l'Ohada et à la Convention de New York sur l'exécution des sentences arbitrales étrangères, mais aussi l'intégration de la taxe sur la valeur ajoutée, l'instauration du guichet unique de création d'entreprise et la modernisation de la centrale des risques de la Banque centrale du Congo.

Annoncé pour la fin du mois d'octobre, le Rapport 2014 devrait refléter théoriquement les efforts en cours pour améliorer le climat des affaires et des investissements en RDC. Une évolution positive des indicateurs Doing Business apporterait davantage de crédit aux réformes gouvernementales visant à attirer plus d'investissements étrangers.

Page 12



Matata Ponyo saluant quelques investisseurs privés

Mines

Le processus de vente des parts sociales de la Gécamines jugé opaque

D'après quelques ONG actives dans le secteur minier, la Gécamines a entrepris cette opération de vente de ses parts sociales à la société minière Kamoto Copper company (KCC) à l'insu du gouvernement de la RDC, son unique actionnaire. Dans leur déclaration commune publiée le 24 octobre, ces associations parmi lesquelles la Ligue congolaise de lutte contre la corruption, font état de la création en toute discrétion par la Gécamines, d'une filiale qui est enregistrée à l'Île Maurice et s'interrogent sur son opportunité.

Pour ces ONG, la Gécamines doit suivre des procédures transparentes en cas de cession de ses actifs. Elles exigent également qu'une évaluation indépendante préalable soit publiée afin de connaître la valeur présente nette de l'actif à céder d'autant plus qu'aucune estimation n'est faite sur l'endettement actuel et futur que représentent les 20% dans KCC.

Page 12



Le siège de la Gécamines à Kinshasa

DISCOURS DE JOSEPH KABILA DEVANT LE CONGRÈS

Des réactions en sens divers

À la majorité présidentielle, l'on se dit satisfaite du discours du chef de l'État encouragé par ailleurs à poursuivre les réformes engagées pour l'épanouissement et le bien-être des Congolais. Une caste d'opposants estiment, pour leur part, qu'on a vendu à la population rien que du vent en lui faisant croire que la cohésion nationale était scellée au sortir des concertations nationales, pendant que d'autres forces politiques significatives du pays sont toujours en dehors du cadre.

D'une manière générale, le discours a été fort apprécié dans son contenu qui englobe tous les aspects de la vie nationale assortis des mesures claires, quitte cependant à juger leur efficacité au résultat. L'intransigeance affichée par Joseph Kabila face aux groupes armés qui pullulent à l'est du pays ainsi que la promotion des personnes vivant avec handicap ont été particulièrement saluées.

Page 13

ÉDITORIAL

À nos lecteurs

Nul ne sait ce que donnera l'enquête diligentée par les pouvoirs publics afin de comprendre ce qui s'est passé, il y a un mois, en plein centre de Brazzaville lorsque le transformateur de la Société nationale d'électricité (SNE) a été dévasté par un incendie. Mais les dégâts causés aux familles et aux entreprises qui font vivre ce quartier s'avèrent d'ores et déjà considérables. Venant après les destructions provoquées par l'explosion de Mpila, le 4 mars 2012, ils rendent chaque jour plus difficile l'exercice des activités que requiert la vie quotidienne. Et à ce titre, ils méritent, nous semble-t-il, d'être enfin pris au sérieux par les autorités.

Prenons le cas de notre quotidien. Ce n'est, bien sûr, qu'un cas parmi bien d'autres et certainement pas le plus grave, mais comme il vit chaque jour, chaque heure les effets de ce drame, nous sommes bien placés pour en parler.

Un journal comme le nôtre tourne, en effet, vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Rendant compte de ce qui se passe au Congo et ailleurs dans le vaste monde, il consomme en permanence le courant électrique que lui fournit la SNE, non sans mal d'ailleurs puisqu'en temps normal les coupures incessantes qui perturbent le réseau provoquent des dysfonctionnements et une usure rapide de nos matériels. Depuis près de trois semaines, la situation s'est aggravée au point que désormais l'immeuble que nous occupons en plein cœur de Mpila n'est plus alimenté que par le courant produit dans sa cour par un puissant groupe électrogène.

Le recours constant et excessif à ce matériel produit deux effets pervers : il coûte d'abord très cher puisqu'il entraîne une consommation de carburant considérable ; il provoque ensuite une usure rapide de ce groupe qui tourne en permanence et ne peut être mis durablement au repos sans entraîner le blocage pur et simple de nos activités. Une situation dangereuse qu'aggrave la pénurie de matériels de rechange à Brazzaville et qui menace désormais directement la parution de notre journal comme en a témoigné ce week-end la non-parution de notre édition du samedi.

À nos lecteurs, de plus en plus nombreux, nous présentons ici nos excuses. Faute de disposer du courant électrique sans lequel nous ne pouvons réaliser notre journal, nous risquons en effet désormais l'asphyxie.

Les Dépêches de Brazzaville

INCURSION DES ANGOLOIS AU CONGO

La DDC invite le gouvernement à édifier le peuple

Au cours d'un entretien avec la presse le 26 octobre, à Brazzaville, le président de la Dynamique pour le développement du Congo (DDC), Armand Mpourou, s'est dit choqué par le mutisme des autorités congolaises suite à l'incursion des troupes angolaises à la frontière de Kimongo, dans le département du Niari.

Il a exhorté le parlement à interpellier le gouvernement sur cette affaire qui touche gravement à la souveraineté de l'État. « Nous sommes surpris par le silence coupable des autorités congolaises qui ne pensent pas à édifier le peuple sur une affaire aussi grave que l'incursion injustifiée des Angolais dans notre territoire assortie de la prise en otage d'une quarantaine de nos compatriotes par les troupes angolaises. Ces derniers ont dû subir des humiliations indescriptibles », a-t-il indiqué.

Le président de la DDC a condamné cette attitude provocatrice d'un pays frère pour l'indépendance duquel le Congo s'est battu, corps et âme. L'orateur a regretté ce qu'il qualifie d'« ingratitude » des autorités angolaises. Armand Mpourou a invité le président de la République à convo-

quer les acteurs politiques de toutes obédiences en vue de débattre de cette question. Il s'agit, a-t-il dit, d'une situation nationale qui ne concerne pas un seul parti politique, mais l'ensemble des Congolais. « Le peuple a droit de connaître ce qui se passe dans son pays. Ce droit d'information lui est reconnu par la Constitution du 20 janvier 2002. Au lieu que les responsables politiques nous dis-

« Le peuple a droit de connaître ce qui se passe dans son pays. Ce droit d'information lui est reconnu par la Constitution du 20 janvier 2002. Au lieu que les responsables politiques nous distraient avec les débats sur la convocation des états généraux et sur les dossiers relatifs au harcèlement de la France sur le Congo, ainsi qu'à l'éventuelle modification de la Constitution, il serait mieux d'informer le peuple sur les questions liées à sa paix et à sa sécurité. »

traient avec les débats sur la convocation des états généraux et sur les dossiers relatifs au harcèlement de la France sur le Congo, ainsi qu'à l'éventuelle modification de la Constitu-

tion, il serait mieux d'informer le peuple sur les questions liées à sa paix et à sa sécurité », a conclu Armand Mpourou.

La santé des Congolais : une préoccupation

Le président de la DDC a fait comprendre aux journalistes que les autorités congolaises ont intérêt à se battre pour réduire le taux de mortalité, dont les principaux facteurs sont la pauvreté, le déficit en personnel médical qualifié et la vétusté des équipements médicaux, etc. Il a relevé qu'après une enquête menée auprès des morgues municipales, il ressort que le taux de mortalité annuelle au Congo avoisine 13% pour une population de près de trois millions d'habitants. La DDC milite ainsi pour l'élimination des morgues privées qui, selon lui, contribue à l'augmentation du taux de mortalité, au motif que les tenants de ces structures exercent un commerce que le président de la DDC juge anormal dans la mesure où seuls les grands bénéficiaires comptent. Cette activité, a-t-il renchéri, devrait revenir exclusivement à l'État.

Roger Ngombé

POINTE-NOIRE ET KOUILOU

Des planches de bois remises aux administrations publiques et aux églises

Près de trois cents mètres cubes de planches de bois, issus des coupes illégales et saisis par les directions départementales de l'économie forestière de Pointe-Noire et du Kouilou, ont été distribués, le 25 octobre, aux administrations publiques et aux églises. Ces planches proviennent de l'opération « Dépôts propres » lancée il y a quelques semaines par ces deux directions.

Ces planches serviront à l'achèvement de certains chantiers d'intérêt public dans les deux départements. « Le bois constitue l'une des ressources nationales du Congo et pour une gestion rationnelle de celles-ci, il n'appartient pas à d'autres Congolais de le commercialiser illégalement à Pointe-Noire et

au Kouilou sans observer la réglementation en vigueur en la matière », ont déclaré en substance Tchitem Rodrigue et Louis Obankoui respectivement conseiller au patrimoine au département de Pointe-Noire, directeur de cabinet du préfet du département du Kouilou.

Ils ont expliqué que l'opération « Dépôts propres » prouve l'application de la législation forestière sur l'exploitation de bois dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou. Alfred Ndzere Eporo et Gaston Ngassiki Okondza, respectivement directeur départemental de l'économie forestière de Pointe-Noire et du Kouilou, ont précisé l'intérêt capital de veiller strictement à l'application rigoureuse de la politique gouverne-

mentale sur la gestion des forêts.

Le président de l'Union nationale des scieurs et vendeurs de bois débité et pour le reboisement, Michel Makita souhaite de son côté que les pouvoirs publics aient un regard particulier sur l'exploitation ou les coupes artisanales du bois dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou, parce que ce secteur regorge d'une importante main-d'œuvre locale et génère des emplois directs et indirects.

Notons qu'en dehors des différentes administrations publiques, civiles et militaires des départements de Pointe-Noire et du Kouilou, ces planches ont également été reçues par les administrations publiques du département de la Lékoumou.

Séverin Ibara

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Desso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignat, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

PORT AUTONOME DE BRAZZAVILLE

Jean-Pierre Ndoussa :
« Je ne baisserai pas
les bras, vous me
jugerez aux résultats »

Le nouveau directeur général adjoint du port autonome de Brazzaville a pris cet engagement le 25 octobre, lors de la cérémonie de passation de service.

« Je demande seulement de la cohésion pour permettre d'ajouter une pierre à l'édifice. Je ne baisserai pas les bras, vous me jugerez aux résultats », a déclaré le nouveau directeur général adjoint du port autonome de Brazzaville.

Exhortant son successeur à perfectionner l'œuvre de réhabilitation du port qu'il a menée durant ses deux ans de service, le directeur général adjoint sortant, Patrice René Barbey, a indiqué : « On a commencé à faire certaines réformes pour garder et valoriser les recettes

de ce port qui connaissent beaucoup de fuites. Certes, nous n'avons pas tout réussi, mais on est sur la bonne voie. D'ailleurs, les derniers chiffres financiers ont donné quelques lueurs d'espoir. Il ne faut pas baisser les bras, il y a encore beaucoup à faire. »

« La réhabilitation du port ne concerne pas seulement l'équipement mais également la remise à niveau des procédures, des formes de management et du système informatique », a-t-il ajouté.

Conduisant cette réunion de prise de fonction, le directeur de cabinet du ministre des Transports chargé des voies navigables et de l'économie fluviale, Bruno Ongoli, a appelé la direction à travailler en symbiose avec le personnel et les partenaires sociaux pour atteindre les objectifs attendus par le gouvernement. « Soyez une force de propositions efficaces afin d'assurer un travail professionnel en matière de suivi-évaluation en vue de la modernisation des ports autonome et secondaire », a-t-il conclu.

« La réhabilitation du port ne concerne pas seulement l'équipement mais également la remise à niveau des procédures, des formes de management et du système informatique »

Loquelle Mboussa Gassia

NOUVELLE TECHNOLOGIE

La France partage son
expérience avec le Congo

L'ambassadeur de France au Congo, Jean-François Valette, et le ministre des Postes et Télécommunications, Thierry Lezin Mougalla, ont échangé le 25 octobre à Brazzaville sur l'accès à la télévision numérique terrestre (TNT).

Le diplomate a fait part de l'expérience de la France concernant cette technique de télédiffusion. La France et la Grande-Bretagne sont, en effet, les deux premiers pays en Europe à l'avoir mise en œuvre et sont arrivés à des résultats concluants.

Cette rencontre intervient à quelques jours de la tenue d'une réunion à Paris, la capitale française, sur la mise en place de la TNT en Afrique, à laquelle participera Thierry Mougalla.

La mise en œuvre de la TNT devrait avoir lieu fin 2015. Une deuxième étape interviendra en 2017 ou 2018 pour finaliser la diffusion.

« Le Congo dispose de deux atouts majeurs : étant un pays relativement plat, les signaux sont plus fa-

ciles à diffuser, parce qu'il n'y a pas d'obstacles. Le second est que le Congo peut bénéficier de la dernière technologie. La TNT est une technologie moins coûteuse et permet de faire passer plusieurs chaînes. Il est important de savoir comment positionner chacun des fournisseurs de programmes », a expliqué Jean-

tions.

La TNT offre plusieurs avantages : la mutualisation des infrastructures et une meilleure gestion des fréquences (possibilité de mettre plusieurs chaînes de télévision et de radio sur une même fréquence), une meilleure qualité de l'image et du son, etc.



Jean-François Valette et Thierry Mougalla (© DR)

François Valette.

Le passage à la TNT nécessite de finaliser le processus de transition de l'audiovisuel analogique vers le numérique d'ici à 2015, conformément aux prescriptions de l'Union internationale des télécommunica-

Les deux personnalités ont également évoqué la coopération dans le secteur des télécoms, notamment les relations avec certains opérateurs français de téléphonie désirant investir au Congo.

Nancy France Loutoumba

LE FAIT DU JOUR

L'incursion angolaise à Kimongo

Non seulement les Congolais l'ont mal vécue, mais ils se sont demandé pourquoi l'Angola, un pays frère avec lequel le Congo a traversé tant d'épreuves, s'était laissé aller à cette démonstration de force injustifiée. Riche de ses potentialités humaines et de ses ressources naturelles, pauvre en tout au regard de la misère dans laquelle croupissent ses habitants et des défis qu'elle doit relever sur le chemin de son intégration et de l'émergence, l'Afrique a-t-elle intérêt à privilégier le recours aux armes chaque fois qu'un problème se pose à l'une des tortueuses frontières de ses micro-États ?

À l'adresse des médias qui l'accablaient littéralement au sortir de son audience le 17 octobre avec le ministre des Affaires étrangères, Basile Ikouébé, avec lequel il avait discuté de la situation créée par l'enlèvement de soldats congolais chez eux, à Kimongo, l'ambassadeur d'Angola au Congo, Fernando Pedro Mavunza, a estimé que la presse grossissait les faits. Il ajoutait que Brazzaville et Luanda ont toujours entretenu de

bonnes relations, renforcées par l'intégration régionale. Ce qui est vrai. En outre, les Congolais comme les Angolais retiennent aussi cette solidarité soutenue par leur histoire commune. On pourrait recourir aux symboles de cette amitié en rappelant, par exemple, que l'aéroport international de Pointe-Noire, capitale économique du Congo, porte le nom du père de l'indépendance angolaise, Antonio Agostinho Neto, et que de nombreux établissements de l'enseignement public à Brazzaville portent ce même nom.

Le 18 octobre, le soulagement était grand de ce côté-ci, lorsque fut annoncée la libération de la quarantaine de soldats congolais par les troupes angolaises installées à Cabinda, au terme d'après pourparlers entre les deux parties. Il demeure que la pilule a eu du mal à passer ici, dans la mesure où, depuis toujours, le Congo et l'Angola ont évité que se produise entre eux ce genre de traquenard. En apparence, pour montrer que cet incident était anodin, les officiels des deux pays, qui auraient

pu produire pour la gouverne de leurs concitoyens une communication expliquant les tenants et aboutissants de l'accrochage de Kimongo, sont restés à quia.

Comme souvent, radio-trottoir a pris la relève pour recréer le monde en parlant de contentieux lointains non résolus entre Brazzaville et Luanda, en tournant et retournant sans étayer le propos les accords pétroliers sur le puits de Lianzi, pour lequel un arrangement exemplaire portant sur le partage à parts égales des ressources générées par l'exploitation de ce gisement avait été trouvé entre les deux gouvernements. Chacun sait ce qu'est la rumeur : elle prospère sur un terrain défriché qui ne comporte aucune borne, ou sur un champ en jachère dont personne ne revendique la propriété.

Par-delà ces rumeurs invraisemblables, les paroles entendues à Brazzaville durant cet épisode rocambolesque ont éveillé les souvenirs des années passées. L'Angola n'était pas encore ce qu'il est devenu aujourd'hui et sombrait dans

une guerre d'occupation que le Congo-Brazzaville prenait fait et cause pour lui jusqu'à son indépendance, le 11 novembre 1975. Déchiré à son tour par un conflit civil meurtrier, le Congo-Brazzaville reçut de l'Angola un appui décisif qui, quoi que l'on dise, permit d'abrèger la souffrance des populations civiles. Personne ne comprend dès lors qu'un tel pacte d'amitié et de solidarité soit menacé d'implosion du jour au lendemain. Personne ne s'explique le fait que, n'eût été la retenue salvatrice des soldats congolais qui ont laissé faire, les armes auraient peut-être pris le dessus, du sang aurait été versé.

Effectivement, devant le mutisme des officiels, le citoyen lambda d'Angola et du Congo se perd en conjectures. De part et d'autre, des appréhensions subsistent et l'on ose croire qu'à l'avenir, Luanda et Brazzaville rejeteront tout recours à la force armée là où le dialogue doit demeurer l'indispensable choix du développement et de la prospérité des deux peuples.

Gankama N'Siah

LUTTE CONTRE LA VIE CHÈRE

Des interrogations sur l'instabilité du prix du ciment

Dans la ville de Brazzaville, le ciment est vendu à des prix différents. En périphérie, son prix est plus élevé que celui pratiqué en ville : plus de 6 000 FCFA pour le ciment de la Société nouvelle des ciments du Congo (Sonocc) et 8 500 FCFA pour les autres marques, dont le « Golbert » importé de Chine. Pourquoi cette instabilité des prix ? Enquête.

Les Dépêches de Brazzaville ont effectué une tournée des dépôts de ciment dans quatre arrondissements : Poto-Poto, Moungali, Banguo et Makélékélé. Premier constat : le manque de ciment de la Sonoc dans la majorité des dépôts.

À la gare du Chemin de fer Congo-océan (CFCO), où cette qualité de ciment est à peine visible, le prix du sac varie de 6 500 à 7 000 FCFA, soit 135 000 à 140 000 FCFA la tonne. Dans les environs de la gare, le ciment importé d'Égypte et de Chine est vendu 7 500 FCFA le sac et 150 000 FCFA la tonne. De Moungali à Makélékélé, en passant par le Plateau des 15-ans et Banguo, la seule marque de ciment visible sur les marchés est le « Golbert » importé de Chine. Son prix varie de 8 000 à 8 500 FCFA le sac et de 160 000 à 170 000 FCFA la tonne.

Les dépôts de référence manquent de stock Dans le cadre de la politique de la lutte contre la vie chère, le ministère du Commerce et des Approvisionnements a mis en place des dépôts de références pour réguler le prix du ciment.

Ainsi, les 40 dépôts disséminés à travers la ville de Brazzaville vendent le ciment au prix homologué de 5 900 FCFA le sac. Les commerçants sélectionnés sur la base de critères précis bénéficient de certaines facilités, dont l'allocation de wagons transportant le ciment de la Sonoc en provenance de Loutété.

Malgré la mise en place de ces dépôts, le prix du ciment varie en

« Le ciment est là, mais il est cher. Il faudrait ajouter des rames et des wagons pour bien couvrir le marché de Brazzaville. »

fonction de l'offre et de la demande, à cause des quantités jugées insuffisantes. Alors que le besoin est de plus de 1 500 tonnes, les commerçants ne reçoivent que 400 tonnes.

Certains consommateurs se plaignent de n'avoir jamais acheté de ciment au prix homologué. D'au-



Des sacs de ciment dans un entrepôt

tres affirment que lorsque le produit arrive en gare, les commerçants des dépôts de référence le vendent déjà au pied du train.

L'administrateur et président des dépôts de référence, Bienvenu Bikouta, propose : « On sent qu'il y a un besoin. Nous voudrions que la Sonoc dispose d'une seconde rame et multiplie également les dépôts pour un approvisionnement constant. Il a précisé que les commerçants ne pouvaient pas vendre plus d'une tonne (20 sacs de ciment), sauf recommandation. Il s'agit de mettre en place des garde-fous pour éviter que certaines personnes achètent pour revendre à un prix plus élevé », a-t-il expliqué, soulignant que les dépôts étaient destinés à aider la construction des

habitations des Congolais.

Bienvenu Bikouta s'est félicité de cette initiative du ministère. Selon lui, depuis que les dépôts de référence ont été mis en place, la tonne est vendue entre 132 000 et 140 000 FCFA.

Le directeur départemental de la Concurrence et de la répression de la fraude commerciale a évoqué le même problème d'approvisionnement, abondant dans le même sens que Bienvenu Bikouta : « Le ciment est là, mais il est cher. Il faudrait ajouter des rames et des wagons pour bien couvrir le marché de Brazzaville. »

Le transport, un problème crucial

La population de Brazzaville a des difficultés à se procurer le ciment

fabriqué au Congo à un prix raisonnable, notamment en raison des problèmes de transport.

En mettant en place les dépôts de référence, le ministère de tutelle a négocié avec le CFCO la location de plusieurs wagons pour faciliter l'acheminement de la marchandise. Ainsi, des wagons ont été affectés, censés assurer trois rotations par semaine. Actuellement, le CFCO ne peut pas tenir ces engagements.

La location d'un wagon se chiffre en millions et certains commerçants indépendants fixent les prix en fonction des frais engagés.

D'après les gérants de dépôts de ciment non référencés, l'instabilité du prix du ciment est due aux difficultés de transport entre Pointe-Noire et Brazzaville et au manque de wagons au départ de Pointe-Noire.

En ce qui concerne le transport terrestre, ils ont fait état de prix exorbitants pour la location de camions-remorques, avec une augmentation de 950 000 à 1 400 000 FCFA la course.

Au plan administratif, ils ont insisté sur la multiplicité des taxes prélevées par la mairie, les impôts, le ministère du Tourisme et de l'Environnement, la chambre de commerce, la police, etc.

Nancy France Loutoumba



**INVITATION A SOUMISSIONNER
NO. HCR/BZV/UAL/AAO/037/2013
POUR LA FOURNITURE DES CARBURANTS ET LUBRIFIANTS
POUR LES OPERATIONS DE L'UNHCR EN REPUBLIQUE DU CONGO
AU TITRE DES ANNEES 2014-2015**

La Représentation du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) lance une invitation à soumissionner pour l'établissement d'un accord cadre pour la fourniture de carburants et lubrifiants pour les opérations du HCR en République du Congo au titre des années 2014-2015.

Les données détaillées relatives à l'invitation à soumissionner ci-dessus sont à retirer à l'adresse suivante :

Représentation de l'UNHCR à Brazzaville
Sise au n°6 de la rue du 18 mars 1977
Quartier Mission Catholique "Sacré Coeur" – Centre Ville
(Voir tableau d'affichage et guérite)

La date limite de la réception des dossiers des offres est fixée au 06 novembre 2013 à 23 heures 59.

**Brazzaville
Cotonou**
via Pointe-Noire

A partir de
211 450 FCFA TTC
Aller-retour
3 vols par semaine
Lundi, Mercredi et Vendredi

Vol	Provenance	Heure de départ	Heure d'arrivée	Destination
LC 113	Brazzaville	09:05	10:00	Pointe-Noire
LC 451	Pointe-Noire	11:30	14:15	Cotonou
LC 452	Cotonou	15:15	18:05	Pointe-Noire
LC 105	Pointe-Noire	19:40	20:35	Brazzaville

ECAir
www.ecair.com
12 01 78 27 79 27

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Les agents sensibilisés au VIH-Sida

Organisée du 25 au 31 octobre, en partenariat avec le secrétariat exécutif permanent du Conseil national de lutte contre le sida (SEP/CNLS), cette sensibilisation vise à inculquer quelques notions élémentaires aux agents des centres et des groupes de recherches de ce département ministériel.

La première journée de ces rencontres a été animée par la coordonnatrice de l'Unité de lutte contre le sida (ULS) du ministère de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, le Dr Marie Yvonne Loumouamou Nkodia, et par l'assistant de la Réponse communautaire du Conseil national de lutte contre le sida, Alexis Boyoko. Elle était réservée aux agents du Centre d'études sur les ressources végétales.

Exposant sur la thématique : « Généralités sur le VIH/sida », la coordonnatrice de l'ULS a rappelé aux participants les statistiques publiées en 2011 : 34 millions de personnes dans le monde sont atteintes par le sida, dont 23 millions en Afrique (11,8 de femmes, 3,1 d'enfants). Elle est aussi revenue sur les traditionnels moyens de transmission du virus que sont : le



sang, le sperme, les sécrétions vaginales, le lait maternel, la salive, les urines... « Mais le VIH, virus enveloppé, est un virus fragile qui ne peut donc se transformer qu'à

l'occasion de contacts étroits. Le mode de contamination le plus fréquent en Afrique est la voie sexuelle », a-t-elle précisé.

Le VIH/sida se transmet aussi, a-t-

elle indiqué, par voie veineuse à travers la toxicomanie. L'Europe est particulièrement touchée, la contamination augmente et représente près de 40 % des cas d'infection. On

Les participants à la sensibilisation

peut également être contaminé par transfusions sanguines et accidents professionnels.

Évoquant l'évolution de la maladie, Marie Yvonne Loumouamou Nkodia a expliqué qu'elle se faisait en trois phases : la primo-infection symptomatique ; la phase asymptomatique (10-15 ans) et la phase clinique correspondant au sida. Le diagnostic, quant à lui, se fait en deux temps : le test de dépistage et la confirmation de la présence des anticorps. La coordonnatrice de l'ULS du ministère de la Recherche scientifique a conclu sa communication en rappelant qu'il n'y avait pas de traitement curatif pour le sida, ce qui signifie que le VIH est une maladie chronique avec toutes ses conséquences.

De son côté, Alexis Boyoko a précisé les déterminants et les facteurs de vulnérabilité directs et indirects. Ces journées thématiques vont se poursuivre le 28 octobre avec les agents de l'Agence nationale de valorisation des activités de la recherche, du Centre de recherche et d'études en sciences sociales et humaines et du Groupe de recherche et d'étude sur la diversité biologique.

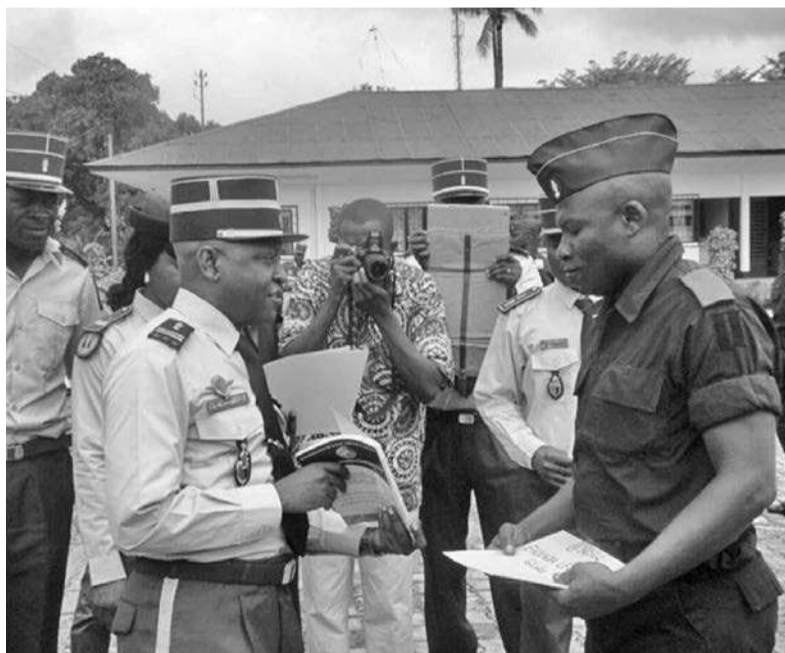
Parfait Wilfried Douniama

GENDARMERIE NATIONALE

240 sous-officiers formés

Trois stages se sont tenus à Brazzaville du 24 juin au 25 octobre. Ils visaient le diplôme de qualification supérieure de la gendarmerie 2e degré pour quarante-quatre adjudants ; le diplôme de qualification supérieure de la gendarmerie 1er degré pour quatre-vingt-seize maréchaux des logis chefs et, enfin, le diplôme d'officier de police judiciaire pour cent maréchaux des logis.

Trois objectifs étaient à atteindre : donner à ces stagiaires du niveau des sous-officiers supérieurs et subalternes des connaissances techniques, professionnelles, déontologiques et éthiques afin de les rendre capables de mieux secondier un commandant de brigade territoriale ou un commandant de peloton de gendarmerie mobile. Et exercer la fonction d'officier de police judiciaire. « Il s'agira notamment de travailler à la réforme des programmes d'instruction



Le colonel Belarmin Dongui remettant le diplôme à un promu

et de développer des supports didactiques », a déclaré le commandant en second, chef d'état-major de la gendarmerie nationale, le colonel Belarmin Dongui.

Pour atteindre ces objectifs, le commandant en second, chef d'état-major de la gendarmerie nationale, a rappelé aux gradés et aux gendarmes qui viennent de recevoir ces formations de rendre manifeste l'importance de la probité morale dont ils doivent faire preuve dans leur comportement d'agents de la force publique, et particulièrement dans l'exercice d'une mission qui leur confère d'important pouvoir administratif et judiciaire.

Au cours de ces formations, un accent particulier a été mis dans le domaine de la gestion d'une scène de crime et des grandes catastrophes aériennes, ferroviaires ou incendiaires. Les stagiaires du diplôme de qualification supérieure de la gendarmerie 2e degré ont bénéficié de cours particuliers de bureautique, afin qu'ils soient capables de rédiger comptes rendus, lettres et autres écrits de service, en employant les Nouvelles technologies de l'infor-

mation et de la communication.

De ce fait, il a en outre demandé aux promus de se souvenir des principes d'éthiques du gendarme que l'école a enseignés : « L'engagement au service de notre peuple, votre écoute et votre présence doivent contribuer à faire reculer l'insécurité quotidienne qui, sous des formes diverses, tente à rendre la voie de l'émergence de notre pays une œuvre de trop longue haleine. »

Conscients qu'ils participent à la défense opérationnelle du territoire aux côtés des autres membres de la Force publique, les gendarmes stagiaires ont passé une semaine de bivouac au centre d'instruction de Kouala-Kouala. Une démonstration a été faite sur trois exercices pratiques de terrain : la réduction d'une résistance isolée en tactique, l'interpellation d'un forcené en intervention professionnelle et la gestion des catastrophes aériennes et ferroviaires en police administrative.

Pour le commandement de la gendarmerie, le tandem formation à l'école et formation en unité, constitue un maillon cohérent d'une même chaîne.

Guillaume Ondzé

NOUVEAU

à chacun sa carte Internet 3G

Recharge plus facilement ton compte internet 3G





airtel

internet

Pour plus d'infos, appelle le 341

Pour consulter ton solde, compose *131*7#

PROMO SPECIALE !!!

Bénéficiez de tous nos services de maintenance informatiques jusqu'au 31 décembre 2013

Donnez du punch à vos ordinateurs Pour **15.000 Frs**

- Nettoyage complet
- Sauvegarde des données
- Suppression des virus
- Réparation hard + soft
- Installation Antivirus 2014⁽¹⁾
- Réparation du réseau⁽¹⁾

(1) Offre soumise à condition

KD Computer

Bzv 04 475 88 41 / 06 668 90 11
Kin +243899320131

849, Rue Voula Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr

Identifiez-vous???

Voici mon badge!

Confectionnez vos badges en 24 H chrono

à partir de **4000F (\$ 07.00)**

- Badge en PVC
- Badge avec carte à puce
- Badge à piste magnétique

KD Computer

Bzv 04 475 88 41 / 06 668 90 11
Kin +243899320131

849 Rue Voula Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr



**Hébergement
Stockage & Archivage
Solution SaaS
Services infogérés**

Plus besoin de gérer vos plates-formes logicielles et matérielles en interne, notre DATA CENTER, premier d'Afrique centrale le fait pour vous !

Economiques et efficaces, nos solutions sont adaptées à vos besoins. Nous vous garantissons sécurité, disponibilité, accessibilité et bien plus encore parce que

WARID
Passer à l'action

www.waridfril.cg | 04 400 01 23 ou 123 | warid - congo

SAMSUNG

Vous voulez acheter un ordinateur portable le moins cher possible tout en ayant une garantie ?
Burotop est là pour vous !

Netbook SAMSUNG
2 Go de RAM
320 Go de disque dur
Garantie 1 an

à seulement 149.500

BUROTOP IRIS
www.burotop.com

Rendez-vous vite dans un de nos points de vente !
Offre valable jusqu'au 30 Octobre 2013

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Kait Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 858 87 88

*Prix HT, paiement au comptant ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

SANTÉ INFANTILE

Les pédiatres recommandent la vulgarisation des résultats de l'Enquête démographique et de santé du Congo

Réunis à Brazzaville du 23 au 25 octobre à la faveur du deuxième congrès de la Société congolaise de pédiatrie (Socoped), les hommes en blouse ont demandé aux autorités de diffuser les résultats de l'Enquête démographique et de santé du Congo (EDS-C), réalisée en 2012.

La communauté des pédiatres congolais a, pendant ses trois jours de travaux, retracé la situation épidémiologique de la santé de la mère et de l'enfant en Afrique, ainsi que le problème de la mortalité néonatale au Congo avant d'aborder la problématique de l'amélioration de la qualité des soins aux enfants. Il est ressorti la nécessité de renforcer le programme de formation des écoles paramédicales ; de vulgariser les outils sur la qualité des soins et les guides standardisés, ainsi que



Les participants

de renforcer la formation continue des prestataires de soins en prise en charge intégrée des maladies de l'enfant (PCIME). Pour les participants, l'amélioration de la survie du nouveau-né nécessite, entre autres, une politique intégrée de santé maternelle et néonatale avec attention particulière sur les nouveau-nés. Compte doit aussi être tenu du nouveau-né dans la mise en place

des infrastructures, équipements, médicaments et fournitures essentiels. Les pédiatres ont ensuite suggéré la vulgarisation des directives sur les soins essentiels du nouveau-né, des audits des décès néonataux et le développement de la stratégie de délégation des tâches.

Le tétanos continue de tuer au Congo
Des communications données, les

participants ont été édifiés sur le tétanos néonatal et les infections bactériennes néonatales. En effet, le tétanos néonatal et les infections bactériennes néonatales sont des problèmes de santé publique dans les pays en voie de développement. « Selon les statistiques de l'OMS, plus de 400 000 décès de nouveau-nés dus au tétanos sont signalés par an et 40 000 femmes contractent la maladie à l'accouchement. Cette maladie est répandue dans les pays où l'accès aux soins de base est limité par la pauvreté », ont-ils indiqué dans la synthèse des travaux. Dans les années 90, poursuit le même document, le taux de mortalité lié à cette maladie a diminué de 50 % grâce à la vaccination systématique des femmes enceintes et au respect des conditions d'accouchement. C'est ainsi que l'OMS a fixé l'objectif de réduire

l'incidence de cette maladie à moins d'un cas pour 1 000 naissances vivantes dans chaque pays. « En Afrique noire, cette incidence est actuellement de l'ordre de 10 à 50 pour 1 000 habitants avec une létalité hospitalière de l'ordre de 10 à 60 %. Au Congo, sans être endémique, la maladie fait l'objet d'une résurgence et continue de tuer. Quant à l'infection bactérienne néonatale, son taux de morbidité la place au premier rang des causes d'hospitalisations. » Les participants à ces travaux ont élu Georges Moyen à la tête de la Socoped. Intervenant à cet effet, il a cité l'atteinte des 4e et 5e Objectifs du millénaire pour le développement et de l'état de santé de l'enfant congolais en 2025. Le troisième congrès de la Socoped se tiendra en 2015 à Pointe-Noire.

Parfait Wilfried Douniama

ÉDUCATION PATRIOTIQUE

Le ministère de la jeunesse réceptionne six cents drapeaux congolais

L'ambassadeur de Chine au Congo, Guan Jian, a remis officiellement, le 25 octobre à Brazzaville, six cents drapeaux congolais au ministre de la Jeunesse, Anatole Collinet Makosso.

« Le drapeau fait monter des émotions nobles dans le cœur : la dignité nationale, le sens de responsabilité, la citoyenneté consciencieuse et la fierté d'être soi-même. Dans un sens plus profond, il incarne aussi la souveraineté de l'État [...]. Il faut promouvoir l'état d'esprit chinois, c'est-à-dire celui d'une Nation centrée autour du patriotisme », a déclaré l'ambassadeur de Chine au Congo.

Le diplomate a également profité de l'occasion pour rappeler la manière dont se conforte la relation sino-congolaise : « Nous sommes très attachés au développement de nos relations bilatérales qui ne se limitent pas à des domaines traditionnels tels que politique, économique et commercial, mais s'étendent aussi aux champs qui touchent l'esprit de nos peuples, tels que la culture et l'éducation. » Le ministre Anatole Collinet Makosso voit en ce don un motif d'éveil de la jeunesse. « La souveraineté des États affronte une situation de tiraillement par le bas et le haut : aspirée d'en haut par les ingérences de toutes sortes et triturée d'en bas par les particularismes et égocentrismes des citoyens ayant perdu l'amour de la patrie. C'est pour moi un don particulier, spécial en ce qu'il éveille la conscience citoyenne des Congolais », a-t-il souligné. « L'objectif de notre ministère avec ce précieux don ne vise qu'à élever et à affermir le niveau de conscience patriotique des Congolais, à assurer les meilleures conditions d'épanouissement pour notre jeunesse », a-t-il conclu.

Fortuné Ibara

COOPÉRATION

Cinq cents étudiants congolais en formation à Cuba

Les futurs cadres de la médecine ont quitté Brazzaville dans la nuit du 25 octobre pour La Havane afin d'y poursuivre leurs études.

Ils sont au total cinq cents étudiants retenus sur deux mille dossiers reçus par le ministère. Pour cette formation à Cuba, la sélection a porté sur les résultats des examens médicaux.

À l'aéroport international, filles et garçons, dans un climat de joie pour les uns, de tristesse et de pleurs pour les autres, se sont séparés de leurs parents, amis et collègues. La délégation, conduite par le ministre de la Santé et de la Population, François Ibovi, a embarqué dans deux vols spéciaux qui feront escale à Dakar (Sénégal), avant d'atteindre leur destination, La Havane à Cuba.

La formation a une durée de sept ans, dont une année d'apprentissage de la langue espagnole et six années d'études pour les trois spécialités retenues. Il s'agit de la médecine et du laboratoire, de la pharmacie et de la maintenance biomédicale. Cette formation est le fruit de la coopération congolo-cubaine qui existe depuis plus de quatre décennies.



Les étudiants à l'aéroport Maya Maya

En 2011, lors de la présentation de ses lettres de créances au président de la République Denis Sassou N'Guesso, l'ambassadrice de Cuba au Congo, Alba Beatriz Soto Pimental, avait exprimé ses vœux de continuer à consolider la coopération dans ce secteur. C'est à ce titre qu'actuellement une brigade médicale cubaine, composée de quatorze médecins, est installée à l'hôpital 31-juillet d'Owando dans le département de la Cu-

vette. Ces médecins donneront des soins à la population avant d'être réaffectés dans d'autres centres de santé.

Pour rappel, ce n'est pas pour la première fois que le Congo envoie des étudiants en formation à Cuba car de nombreux jeunes Congolais y ont étudié dans les années 1980 et sont sortis avec des diplômes dans différents domaines.

Lydie Gisèle Oko



Formation Responsable et Assistant Qualité-Reclamation

Séminaire de Formation, selon un référentiel métier européen reconnu mondialement, en trois modules:

Module 1: Démarche Qualité

1. La démarche qualité dans une entreprise
2. Le système documentaire qualité
3. Les outils de la qualité

Module 2: La certification

4. Les types de certifications adaptées à une en-

treprise

5. La démarche de certification
6. Les conséquences de la certification
7. Les organismes de certification

Module 3: La gestion des retours et des réclamations

8. La gestion des retours et des réclamations
9. L'enregistrement des retours et des réclamations

Tarif: 299 500 FCFA TTC par participant
Période: 11 au 15 Novembre à Brazzaville.
Place limitée ; **Durée:** 5 jours
Inscription, Demandez Prestap
14, rue Zanaga, au croisement
des avenues Maya-Maya
et la rue Zanaga à Moujali, Brazzaville.
Tél: 04 419 64 67 / 06 699 89 90
/ 04 412 39 04
E.mail: cec.cg.international@gmail.com

ACTION HUMANITAIRE

Un don aux personnes âgées

Les bénéficiaires sont les résidents de la Maison des Petites Sœurs des pauvres. Le don a été offert par le Rotary club Libota de Brazzaville, en présence du gouverneur du district 9150 de cette organisation non gouvernementale, Antoine Nkodia, le 25 octobre.

Le don est composé de produits de premières nécessités et cadre avec l'arrivée au Congo du gouverneur du district 9150 du Rotary club international, Antoine Nkodia.

Sœur Marie, responsable de la Maison des Petites Sœurs des pauvres, a non seulement apprécié le geste, mais a reconnu également le soutien multiforme des Congolais à cette structure.

« Je remercie les membres du Rotary club Libota qui sont venus nous soutenir. Ils ont compris que nous sommes une couche sociale souvent oubliée. C'est pourquoi ils sont venus nous soutenir dans cet effort que nous faisons, en nous apportant des dons en nature très variés et qui



sont très appréciés. »

La Maison des Petites Sœurs des pauvres héberge quarante-cinq personnes très âgées, certaines ont plus de 90 ans, de sexes masculin et féminin.

Rappelons que la veille, le 24 octo-

bre, le gouverneur du district 9150

a assisté à la remise de plus de cent kits scolaires aux élèves de l'école spéciale de Mougali-Loutassi, par le club Rotary Brazza-centre, que préside Raïssa Lebanitou.

Bruno Okokana

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

60 jeunes filles vulnérables formés à des métiers

Des diplômés ont été remis le 25 octobre aux jeunes filles formées par le Club jeunesse infrastructures et développement au cours d'une cérémonie officielle organisée au siège de l'association.

Cette formation ouverte principalement aux personnes vulnérables avait pour but de contribuer à un développement durable et solidaire, et à lutter contre la pauvreté et les inégalités. La coupe-couture et la coiffure esthétique, l'alphabétisation fonctionnelle en éducation sociale font partie des connaissances délivrées.

Créé en décembre 2003, le Club

jeunesse infrastructures et développement (CJID) est une ONG d'appui au développement communautaire au profit de la jeunesse, du genre et de la promotion de la santé. Dans le cadre des missions qui lui sont assignées, le CJID aide les jeunes des populations rurales et urbaines à accroître leurs revenus, à réduire leur vulnérabilité, à améliorer leur accès à des infrastructures et des services de qualité, à développer leurs capacités à faire entendre leur voix et à défendre leur droit. Le CJID a déjà mené plusieurs actions en faveur des populations vulnérables, en l'occurrence les projets Insertion et réinsertion

socio-économiques des jeunes par l'informatique, le crédit bétail..., partenariat avec l'Agence nationale d'insertion et de réinsertion des jeunes (ANIR, ministère de l'Éducation civique et de la Jeunesse), formation en pâtisserie en partenariat avec l'ONG ASAV, le projet Espace éducation professionnelle (60 jeunes filles formées en coiffure, en coupe-couture, en alphabétisation fonctionnelle, en éducation sociale, et insérées socio-économiquement. La cérémonie s'est terminée par une visite du stand où étaient exposés plusieurs des articles réalisés par les élèves.

Guillaume Ondzé

TCHAD

192 millions de dollars de déficit budgétaire pour 2014

Le déficit du budget général de l'État tchadien pour l'exercice 2014 sera de plus de 96 milliards FCFA (192 millions USD), selon le projet de loi de finances adopté jeudi en conseil de ministres.

Les prévisions de recettes sont estimées à un peu plus de 1 646 milliards F CFA (un peu plus de 3 milliards USD), et les dépenses, y compris celles sur financements extérieurs, à 1 743 milliards F CFA (environ 3,4 milliards USD). « Ce budget s'inscrit dans la poursuite de la mise en œuvre de la politique de développement économique, sociale et culturelle soutenue par un cadre macroéconomique, assorti d'orientations budgétaires à moyen terme 2013-2016 et cohérent avec le programme de développement 2013-2015 », a expliqué le ministre tchadien de la Communication, porte-parole du gouvernement, Hassan Sylla Bakari, dans un compte-rendu du conseil des ministres.

Selon lui, l'action du gouvernement sera consacrée en priorité au développement du secteur rural, à l'amélioration des conditions de vie des popula-

tions, au relèvement du niveau de la qualité des infrastructures de base et à l'amélioration du climat des affaires. Eu égard aux moyens restreints de financement, le gouvernement s'emploiera à l'exécuter de manière prudente et parcimonieuse. Pour combler ce déficit, il aura recours à l'émission de bons de trésor à souscription libre et aux ressources attendues de la fiscalité élargie du crédit.

Pour le chef de l'État, la mise en œuvre de ce budget doit obéir au respect de l'orthodoxie financière. Le gouvernement doit mettre un terme à l'attribution des marchés gré à gré et aux dépenses avant ordonnancement (DAO), a par ailleurs indiqué Hassan Sylla Bakari.

Le gouvernement tchadien a lancé, il y a deux semaines, un emprunt obligataire sur le marché financier régional d'un montant de 85 milliards F CFA (170 millions USD). « Le président de la République a insisté sur l'augmentation de l'assiette fiscale et au recouvrement des recettes », a conclu le porte-parole du gouvernement tchadien.

Xinhua

FRANCE

Le Sénat fait le bilan de la présence française en Afrique

À la veille du sommet de l'Élysée sur la paix et la sécurité en Afrique, qui se tiendra du 6 au 7 décembre à Paris, en présence des chefs d'État africains, la commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat français, présentera, le 30 octobre, le bilan de la présence française sur le continent africain, « hier isolé, aujourd'hui convoité », indique un communiqué du Sénat.

« Alors que la France, après avoir été un des seuls pays à avoir poursuivi, après les indépendances, une politique africaine, semble être dépourvue de stratégie à long terme sur ce continent, les Chinois, les Indiens, les Brésiliens, les Américains, les Marocains ont défini des stratégies africaines qu'ils mettent méthodiquement en œuvre », poursuit le communiqué.

Force est de constater que « faute de savoir ce qu'elle veut et ce qu'elle peut sur ce continent qu'elle connaît pourtant bien,

[la France] semble naviguer à vue ». La présence française est en recul en Afrique, alors que l'on parle de plus en plus d'un « destin lié » entre la France, l'Europe et l'Afrique.

À travers un diagnostic, le groupe de travail du Sénat présentera les mutations en cours en Afrique subsaharienne, ses relations avec son pré carré. La France a parfois confondu relations diplomatiques, économiques, culturelles, de coopération, etc. et les sentiments. Elle s'est montrée parfois paternaliste, considérant l'Afrique comme une « chasse gardée », oubliant les exigences stratégiques, se désengageant même parfois, oubliant la partie francophone du continent aux dépens de la partie anglophone. L'arrivée des pays émergents à fort investissement en Afrique suscite des interrogations du côté français, qui, faute de stratégie, a perdu la main.

Noël Ndong



TerraTech
Le monde de l'informatique

Acer Aspire E1-530
Intel® Processeur 1.8GHz
Ecran HD Led 15.6
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur
6-Cell Li-ion Battery





Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S
Rond Point City – Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434
Email: info@terratech-cg.com

235.000 H.T



AVIS DE RECRUTEMENT

L'ONG Actions de Solidarité Internationale recherche pour son projet de prise en charge des filles vulnérables à Brazzaville un Responsable Social.

Responsabilités principales : responsable de la prise en charge sociale des bénéficiaires : entretiens sociaux réguliers, accompagnement dans la définition d'un projet de vie, médiations sociales et familiales, analyse du contexte familial et du niveau de vulnérabilité, travaille sur la réinsertion en famille des filles

Profil recherché : compétences et expérience dans le domaine social et/ou psycho-social, connaissance et expérience dans la prise en charge de public vulnérable ; très grande intégrité morale ; sens de la collaboration, du dialogue et de la négociation ; goût pour le travail associatif et le programme d'ASI ; bonne maîtrise de Word et Excel

Dossier de candidature à retirer à ASI Brazzaville, situé au 168-170 rue Alexandry, Mpissa, Bacongo

Constitution du dossier : CV + Lettre de motivation + Copie des diplômes.

Dépôt du dossier : avant le 15 novembre 2013, à envoyer à caroline.huron@asi-france.org, ou à déposer à ASI Brazzaville

AGENCE DE VOYAGES ET DE TOURISME AFRICA TRAVEL'S RECHERCHE :

1-Un garçon qui a la bonne maîtrise de : logiciel Amadeus, l'outil informatique. Ayant au moins deux (2) ans d'expérience professionnelle et une connaissance de la langue anglaise.

2-Des hôtesse d'accueil : 1m70 et plus, une connaissance de la langue anglaise.

Veillez déposer vos candidatures à l'adresse suivante : 01 rue Mayombi Nkombo, arrêt de bus Bas-prix. Pour plus d'informations contactez : 04 105 50 50 / 05 050 47 48

IN MEMORIAM



25 octobre 2012 – 25 octobre 2013. Voici un an que mourait à Brazzaville Jean Bertin Ondelé, directeur départemental de l'administration générale au Conseil départemental des Plateaux à Djambala. En cette date commémorative de sa disparition, Le colonel Rock Abel Ipangui à la Garde républicaine et Jean Bruno Ollisongo (Tsonis), collaborateur à la direction du domaine présidentiel, prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire.



26 octobre 2010 – 26 octobre 2013. Voici 3 ans que Dieu a rappelé à lui notre frère, père et oncle Kouba Nsiélé Marcel. En ce moment où nous nous souvenons de ce triste anniversaire, les familles Nsiélé, Boudzoumou, Nganga et Fickat prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui. À ce titre, une messe d'action de grâce a été célébrée le dimanche 27 octobre 2013 à 8 heures à la paroisse Christ Roi de Loandjili en sa mémoire. Paix à son âme.

INITIATIVE INTERNATIONALE POUR LA TRANSPARENCE DE L'AIDE

Le PNUD occupe la quatrième place

Sur les soixante-sept grands donateurs évalués à travers le monde, le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) se trouve en tête des organisations multilatérales, selon un classement mondial publié le 25 octobre.

L'Indice 2013 de la transparence de l'aide de Publish What You Fund salue le PNUD pour ses « ambitieux » efforts en matière de publication d'informations cette année. « Le PNUD mérite d'être félicité pour les améliorations considérables qu'il a apportées à ses publications dans le cadre de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA) et pour avoir révisé de façon ambitieuse son calendrier de

mise en œuvre, avec notamment des plans pour publier 88 % des domaines repris par l'IITA », expliquent les auteurs du rapport.

L'IITA a défini des références communes pour la divulgation d'informations plus actualisées, plus exactes et plus complètes sur l'aide. Flux financiers, budgets, résultats, emplacements, calendriers et documents de projet sont repris dans une base de données en ligne qui suit la façon dont l'aide est dépensée. Le PNUD est l'un des tout premiers signataires de l'IITA. C'est en novembre 2011 qu'il a commencé à publier conformément à ces directives. Depuis, il a dépassé les normes internationales en matière de transparence. Il a récemment lancé un

site (open.undp.org), qui décrit en détail plus de 6 000 de ses projets de développement dans 177 pays et territoires et publie pour plus de 5,8 milliards de dollars de données sur ses projets. « La transparence est au cœur de notre travail. Le PNUD s'est engagé depuis longtemps en faveur de la responsabilité et s'efforce d'utiliser les ressources qui lui sont confiées de la manière la plus efficace et la plus transparente possible », souligne Helen Clark, administratrice du PNUD.

L'engagement soutenu du PNUD en faveur de la transparence lui a valu d'être nommé à la tête du secrétariat de l'IITA au mois de septembre dernier.

Yvette Reine Nzaba

PARUTION

Russel Morley Moussala publie « Le français dans tous ses états »

C'est le premier ouvrage de Russel Morley Moussala qui compile des photographies prises sur le vif dans les arrondissements de Makélékélé, Bacongo, Mfilou, Mougali et Talangai. D'après l'auteur, cet ouvrage témoigne de l'illettrisme au Congo.

Paru il y a une semaine, « Le français dans tous ses états » est illustré de photos d'enseignes commerciales dont l'auteur, en fin observateur, a remarqué qu'elles comportaient de nombreuses fautes d'orthographe. Dans une démarche photographique, il a choisi de montrer le milieu dans lequel ces fautes « vivent ».

« Ces photos font office d'illustration. En montrant les images, on pousse le public à faire attention à ce qui est écrit. Certaines fautes sont faites par inattention, d'au-

tres par ignorance. D'autre part, il s'agissait d'introduire une variante en se passant de la démarche habituelle "ne dites pas, dites..." Le visuel attire », explique Russel Morley Moussala.

La préface de Gabriel Mwènè Okoundji rappelle qu'au Congo, le lingala et le kikongo sont les langues véhiculaires permettant de communiquer. Toutefois, le français demeure la langue officielle. Mais le français, langue d'importation, tel qu'on le parle et l'écrit au Congo, présente des singularités, des emplois de mots, des tournures, des métonymies. Ces perles, ces déviations sémantiques abusives, ces néologismes, cette syntaxe malmenée, ces « congolismes » puisent leur sève dans les réalités sociales congolaises doublées de la confrontation du français avec les langues locales. « Je

suis exactement dans mon rôle d'historien en tant que témoin et passeur d'histoire. Ces écrits vivants dans un milieu de vie chargé d'histoire, côtoient des hommes qui sont appelés à évoluer dans le temps et l'espace. Outre les fautes, l'historien montre le décor de vie ou l'ambiance dans laquelle ces fautes vivent. Par ailleurs, je suis né d'un père photographe et mon frère jumeau, Steven Lumière Moussala, s'est exprimé très tôt dans la photographie d'auteur et d'art », explique Russel Morley Moussala.

Russel Morley Moussala est historien de formation. Actuellement, il poursuit sa démarche photographique d'intégrer le contexte de vie où le sujet vit et s'épanouit avec un documentaire photographique consacré à l'obamaphilie à Brazzaville.

Hermione Désirée Ngoma

ASSURANCES GENERALES
DU CONGO

AGC

RESPECTER NOS
ENGAGEMENTS,
C'EST VOUS
RESPECTER

WWW.AGCCONGO.COM


HAKUNA MATATA!




Connecte-toi à MTN 3G+ et découvre sa vitesse !

- Surfez encore plus rapidement.
- Découvrez plus de multimédia en Haute Définition.
- Téléchargez vos jeux et applications en grande vitesse.

Pour plus de renseignements visitez notre site www.mtncongo.net ou rejoignez-nous sur :

 www.facebook.com/MTNCONGO

 @mtn 123

 www.youtube.com/user/MTNFanClub

 www.linkedin.com/company/mtn-congo

Ce Nouveau Monde, il est pour toi.



CHRONIQUE

La sculpture africaine au Sénégal

Le ministre sénégalais de la Culture, Abdoul Aziz Mbaye, a présidé jeudi dernier à l'ouverture d'un symposium sur la sculpture africaine au Village des arts de Dakar, sur la route de l'aéroport. Cette manifestation particulièrement intéressante se tiendra jusqu'au 6 novembre.

Ce symposium, qui se veut un kaléidoscope continental, regroupe neuf sculpteurs sénégalais et neuf autres du Ghana, du Bénin, de Côte d'Ivoire, du Mali et du Burkina Faso, dans un cadre approprié, voulu propice à la convivialité afin que soient suscités la réflexion et le partage d'expériences.

Nous avons tout intérêt à consacrer à cette rencontre une attention soutenue, car non seulement il ambitionne, comme le martèle le secrétariat général de Dak'Art, la biennale de l'art africain contemporain de Dakar, d'impulser la créativité des artistes, mais surtout de favoriser la relance et le développement de la sculpture en Afrique.

En effet, il faut reconnaître que cet art a connu un certain déclin depuis le siècle dernier où il était qualifié de majeur. On se souvient bien de cette grande mode de l'art nègre avec les peintres du XX^e siècle et de l'influence qu'il exerça très vite sur le cubisme. Pour l'anecdote, il a même été sous-entendu que l'une des plus importantes révolutions picturales du XX^e siècle et de l'histoire de la peinture est due au fait que par un beau jour du début de ce siècle, le peintre Matisse se soit arrêté rue de Rennes devant une boutique d'antiquités pour admirer quelques statues d'art nègre et ainsi, par effet de ricochet, Picasso remarqua à son tour la sculpture africaine. C'est dire combien l'art moderne en général et le cubisme en particulier doivent à l'art africain.

On est en droit de se poser la question de savoir aujourd'hui si la sculpture africaine a gardé ses titres de noblesse à la lumière du choc culturel qui ne permet à aucune culture de vivre en autarcie. Nos sociétés, il est vrai, ont connu de grandes mutations culturelles avec des maux tels l'érosion des valeurs morales, la perte d'identité culturelle et partant, le déclin de la sculpture africaine de référence. On a même pensé qu'à la longue, la culture des peuples africains risquait de disparaître du fait de sa marginalisation ou de son abandon.

La conférence inaugurale de Dakar se révèle pour ainsi dire salutaire, car elle a pour but de revaloriser cet art qui, à son tour, contribuera à revaloriser le continent. Les deux tables rondes qui se tiendront mardi et le 2 novembre sur des thèmes relatifs à la sculpture, ainsi que sur la réalisation d'objets et l'organisation de visites pour élèves et étudiants, y procéderont largement. Au final, les œuvres créées par ces nombreux artistes de talent venus des quatre coins d'Afrique préfigureront de la grande surprise future, car elles seront exposées au salon de la sculpture africaine de la onzième édition du Dak'Art, du 9 mai au 8 juin 2014.

Ferréol-Constant-Patrick Gassackys

NÉCROLOGIE



Rosalie Bindika, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Antoinette Banimba et Famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances du décès de leur mère et grand-mère Nkoundi Joséphine survenu le 16 octobre 2013 à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient au quartier Mongo-Mpoukou à l'arrêt panneau jaune. La date des obsèques est prévue pour le 2 novembre. Que la terre lui soit légère.

LITTÉRATURE

Le dernier ouvrage de Benoît Moundélé-Ngollo présenté en France

À l'occasion d'une conférence de presse, le 13 octobre à Suresnes, et d'une soirée-rencontre, le 19 à la Maison de l'Afrique à Paris, Benoît Moundélé-Ngollo a présenté son septième ouvrage, « Fantasmions ensemble un instant dans un snoprac », aux médias et au public français.

Après avoir rendu hommage à Léopold Pindy Mamanso, décédé le 8 octobre à Brazzaville, l'écrivain Gaston Kelman, en fin modérateur, s'est chargé de présenter l'œuvre avant la séance de questions/réponses à laquelle s'est prêté l'auteur devant un public cosmopolite d'hommes de lettres, de politiciens, d'amis ou de simples curieux venus nombreux pour découvrir l'auteur et son œuvre.

Difficile tâche pour l'écrivain que de se positionner sur la spirale de la traque des antivaleurs englobant l'ambivalence déséquilibrante de la bi-appartenance : humain pêcheur/humain moralisateur. Le choix de l'humain écrivain moralisateur lui garantirait-il les privilèges de l'homme juste ?

Les interrogations ont été nombreuses sur le style d'écriture *snoprac* annoncé dans le titre même, « style qui n'obéit pas aux recommandations académiques classiques », et évoque celui des Écritures saintes. Roman, essai, recueil de nouvelles, psaumes, prophéties

ou évocations autobiographiques ? Et d'insister en s'interrogeant sur les valeurs et la moralisation inhérente aux propos abordés.

Dans cette septième livraison, Benoît Moundélé-Ngollo, écrivain pa-

les tropiques, aux Éditions Encre noire, Benoît Moundélé-Ngollo distille les métaphores à la manière du grand sage du village. De cette posture littéraire, mêlant une fine observation de la société et un refus



Présentation du 7^e ouvrage de Benoît Moundélé-Ngollo à la Maison de l'Afrique, dans le Quartier latin, à Paris.

radoxal, courageux, considère le concept de morale comme relevant du commun des mortels, à la fois témoin de son temps, fils de l'espace qui l'a vu naître et membre de la communauté francophone. Belle ambiguïté lexicale réaffirmée lors de ses deux prestations en France à la rencontre du lectorat de l'Hexagone.

Depuis son entrée en littérature, en 1996, avec Piments sucrés sous

d'enfermement dans un style littéraire académique, découlent des polémiques sur la trajectoire de l'auteur et sur les allusions aux personnages victimes de saillies provocatrices. Dans *Fantasmions ensemble un instant dans un snoprac*, Benoît Moundélé-Ngollo semble avoir mis en lumière tous ses secrets mais le mystère demeure entier pour le lecteur.

Marie Alfred Ngoma

LITTÉRATURE

Léonora Miano présente son nouveau roman à la Librairie-Galerie Congo

Le 22 octobre, la Librairie-Galerie Congo à Paris a accueilli une nouvelle édition de « Palabres autour des arts » sur le thème « la loi du genre » avec, en invitée d'honneur, la romancière Léonora Miano pour son nouveau roman *La Saison de l'ombre* (Éditions Grasset 2013).

Dans la première partie de la rencontre littéraire, les chroniqueurs du jour – Aurore Foukissa, Françoise Hervé, Célia Sadai et Cédric Moussavou – ont donné leurs avis sur les romans *Photo de groupe* au bord du fleuve d'Emmanuel Dongala (Éd. Actes Sud, 2010), *Thérèse* en mille morceaux de Lyonel Trouillot (Éd. Actes Sud, 2000), *Patera* d'Aissatou Diamanka-Besland (Éd. Henry, 2009) et *American Darling* de Russel Banks (Éd. Russel Banks, 2005). Ces textes décrivent respectivement la société congolaise de façon critique, le conformisme social, le combat contre l'immigration en Europe et l'histoire d'une Américaine témoin de la création du Libéria (une histoire inspirée de la réalité).

En deuxième partie, les chroniqueurs ont reçu Léonora Miano pour son roman *La Saison de l'ombre* (Éditions Grasset 2013). Le ro-

man traite de la disparition de douze personnages du clan *mulongo*, dont dix jeunes initiés et deux hommes d'âge mûr. Cette disparition est liée à la capture par des *Bwele*, un clan rival qui les a « vendus aux étrangers venus du Nord par les eaux », les Blancs se servant des *Bwele* pour exercer la traite

qu'il n'y a pas eu de réelle collaboration entre chefs africains et colonisateurs. Ceux-ci s'imposaient tout simplement devant les dominés : le dominant ne coopère jamais avec le dominé.

Un autre point du débat a tourné autour de la caricature des événements africains lorsque leur histoire est racontée par d'autres.

« *L'histoire de l'humanité est la même, il n'y a pas de différence entre des événements tragiques africains et ceux de l'Europe* », a déclaré l'écrivaine camerounaise.

La Saison de l'ombre est à la fois à un roman symbolique, ésotérique et mystique. « *Le mysticisme ne se confond pas avec l'ésotérisme. Les Africains ont leur culture pour expliquer des phénomènes naturels selon leurs connaissances. L'histoire est racontée selon leurs points de vues* », a renchéri l'auteur.

Le troisième moment des « *Palabres autour des arts* », consacré au débat avec le public, avait pour thème : « Les livres sont-ils sexués ? ». Il s'agissait en d'autres termes de réfléchir sur la manière dont un auteur masculin arrive à décrire des émotions féminines à travers des personnages et vice versa.

Richard Ballet

« *L'histoire de l'humanité est la même, il n'y a pas de différence entre des événements tragiques africains et ceux de l'Europe* »

négrière. « *Le pape Nicolas Ven autorisant l'esclavage, avait oublié qu'il avait autorisé la dépossession du peuple africain de leur terre* », a affirmé Léonora Miano. En traitant de la notion de collaborateurs dans la traite négrière, l'auteur a indiqué

MINES

Le processus de vente des parts sociales de la Gécamines jugé opaque

Des ONG ont noté que la société a entrepris cette opération à l'insu du gouvernement de la RDC, son unique actionnaire.

La Coalition Publiez ce que vous payez (PCQVP) de la RDC, la Plate-forme des organisations de la société civile intervenant dans le secteur minier (POM) et la Ligue congolaise de lutte contre la corruption se sont dites profondément préoccupées par « l'opacité qui caractérise le processus de vente des parts sociales de la Gécamines dans la société minière Kamoto Copper company (KCC) ». Selon ces ONG, la Gécamines a entrepris cette opération à l'insu du gouvernement de la RDC, son unique actionnaire.

Les ONG signataires de cette prise de position du 24 octobre se sont également dites très inquiètes des informations faisant état de la création en toute discrétion par la Gécamines d'une filiale qui est enregistrée à l'Île Maurice et s'interrogent sur son opportunité. Pour ces ONG, la Gécamines doit suivre des procédures transparentes en cas de cession de ses actifs. Si l'État estime nécessaire de vendre les parts de la Gécamines dans KCC, il faudrait au préalable effectuer et publier une évaluation indépendante préalable pour connaître la valeur présente nette de l'actif à céder. Il lui faudrait aussi effec-

tuer un appel d'offres véritablement ouvert, avec publication d'un dossier complet relatif à l'actif à vendre et les critères de sélection de l'acheteur éventuel et faire approuver la décision finale par le conseil des ministres, comme prévu dans la loi sur le désengagement de l'État de 2008 et dans la circulaire y relative datée de mai 2011. Réévaluer l'opportunité de céder un actif aussi important que KCC

PCQVP, POM et leur partenaire ne sont pas convaincus que la vente de ces parts sociales apporte à la Gécamines des revenus substantiels susceptibles de financer son plan d'investissement. Pour ces trois organisations, aucune allusion n'est faite à la réalisation d'une évaluation préalable et indépendante de la juste valeur de l'actif à céder et aucune précision n'est fournie sur les revenus potentiels attendus au terme de cette vente.

Ces ONG ont également fait remarquer qu'aucune estimation n'est faite sur l'endettement actuel et futur que représentent les 20% dans KCC. Alors qu'aucune information n'est fournie sur l'allocation spécifique des fonds éventuels provenant de la vente de cet actif. « La thèse de lever les financements nécessaires en vendant les parts sociales demeure donc complexe, voire hypothétique et requiert de la prudence »,



La cheminée de la Gécamines

ont-elles noté.

Les trois organisations ont, par ailleurs, conseillé au gouvernement de contrôler la mise en place d'éventuelles filiales de ses entreprises étatiques dans des régimes légaux aux exemptions fis-

cales totales et où l'identité des bénéficiaires est secrète.

Devant ces inquiétudes, ces ONG ont exigé du Premier ministre et de ses ministres concernés des explications détaillées sur l'opportunité de la cession

ainsi que le processus de cession des parts sociales de la Gécamines dans KCC. Alors que tout le gouvernement a été exhorté à une évaluation préalable de la juste valeur de 20% des parts sociales de la Gécamines, avant toute procédure de cession et rendre ses conclusions publiques et accessibles aux tiers. PCQVP, POM et leur partenaire ont également réclamé l'ouverture d'appel d'offres à toutes les sociétés intéressées et recommandé un degré élevé de transparence tout au long du processus ainsi que la divulgation de l'identité de quatorze groupes impliqués dans la transaction, la preuve écrite de leur soumission ou renonciation, ainsi que l'identité réelle des propriétaires de ces groupes.

Ces associations ont, en outre, demandé des explications sur l'opportunité de la création de la nouvelle filiale de la Gécamines basée à l'Île Maurice, le cas échéant, de proposer les mécanismes de transparence et redevabilité, avant d'exiger la restructuration de la composition du conseil d'administration de la Gécamines, en incluant les délégués des ministères des Mines et des Finances, par conséquent de limiter le pouvoir discrétionnaire du ministre du Portefeuille.

Lucien Dianzenza

DOING BUSINESS 2014

La RDC espère un rapport favorable

Les experts du gouvernement projettent une amélioration de la position de la RDC dans ce classement de la Banque mondiale après les réformes importantes initiées, notamment celles relatives à l'adhésion à l'Ohada et à la Convention de New York sur l'exécution des sentences arbitrales étrangères, mais aussi l'intégration de la taxe sur la valeur ajoutée, l'instauration du guichet unique de création d'entreprise et la modernisation de la centrale des risques de la Banque centrale du Congo (BCC).

Annoncé pour la fin du mois d'octobre, le Rapport 2014 devrait refléter théoriquement les efforts en cours pour améliorer le climat des affaires et des investissements en RDC. Pour le gouvernement, plongé dans la fièvre d'un remaniement dix-huit mois après sa mise en place le 9 mai 2012, une évolution positive des indicateurs Doing Business apporterait davantage de crédit à ses réformes visant à attirer plus d'investissements étrangers. Mais rien n'est encore sûr, et le débat prend corps au sein des cabinets ministériels et organes techniques du gouvernement. En effet, comme l'ont rappelé les experts, ce rapport classe les États suivant les opportunités et facilités of-

fertes aux investisseurs. À ce titre, il est censé prendre en compte les réformes initiées par les États du monde. Dès lors, ses analyses permettent une évaluation quantitative des réglementations en vigueur dans la création d'entreprise, l'octroi de permis de conduire, le recrutement de personnel, le transfert de propriété et l'obtention du crédit. À cela, il convient d'ajouter la protection des investisseurs, le paiement des impôts, le commerce transfrontaliers, l'exécution des contrats et la fermeture de petites et moyennes entreprises. Jouant sur la prudence, les experts ont une fois encore réaffirmé un paramètre important dans l'analyse du rapport. La RDC est engagée dans un processus appelé à produire ses fruits sur le long terme. Certains parmi eux ont avancé un délai raisonnable : cinq ans. Ces réformes doivent donc s'étendre sur des années.

Réformes engagées

Concrètement, une réforme comme l'adhésion à l'Ohada, qui franchit une nouvelle étape avec l'entrée en vigueur dès le 1er janvier 2014 du nouveau système comptable en remplacement du droit comptable congolais, devrait avoir un impact sur au moins cinq indicateurs Doing Business. Il s'agit même des indicateurs les plus importants, relatifs à la création d'entreprises, l'accès

au crédit, la protection des investisseurs, l'exécution des contrats et la fermeture d'entreprise. La modernisation de la centrale des risques de la BCC ouvrira la voie à un meilleur partage d'informations, en temps réels pour ce qui est du crédit. Pour la création d'entreprise, il faut signaler d'importants changements, notamment la fixation par Arrêté ministériel des taux de droits, taxes et redevances à percevoir par le ministère de la Justice. L'idée est de rendre les formalités transparentes et de baisser les frais pour la constitution du dossier de création d'entreprise. Tous les frais compris ne peuvent plus dépasser 150 dollars américains. Dans la foulée, l'on fait état d'autres réformes tout aussi importantes, notamment la libéralisation de la fonction d'expert immobilier, la fixation du nouveau mode de calcul de la taxe de bâtisse, la nouvelle réglementation de l'octroi de permis de construire, la suppression de l'exigence de l'attestation de conformation de siège, l'attribution des tranches de numéros d'identification et du groupement d'intérêt économique, la réduction du coût de l'exécution des décisions judiciaires de 6 à 3% ainsi que l'inscription des sûretés mobilières et immobilières au Registre du commerce et du crédit mobilier.

Laurent Essolomwa

AGRICULTURE

JC Vahamwiti annonce la création d'un programme de développement du manioc

Le gouvernement congolais vient de débloquer trois millions USD pour la relance de la recherche sur le manioc. L'IITA/RDC qui va gérer ces fonds s'exécutera à partir de novembre à Mwazi dans le Bas-Congo.

Des experts venus aussi bien de l'Afrique centrale qu'orientale présentent depuis le 24 octobre au Grand hôtel Kinshasa, au cours d'un atelier, les réalisations du projet régional sur le manioc, grâce à l'appui technique de Fonds des Nations unies pour l'alimentation (FAO).

Le ministre de l'Agriculture et développement rural, Jean-Chrysostome Vahamwiti, qui a ouvert les travaux, a estimé qu'il est indispensable de mettre sur pied un programme national de développement et production du manioc pour faire barrage aux contraintes relatives à cette denrée alimentaire, le manioc. Tout en soulignant le rôle combien important du manioc dans la sécurité alimentaire des projets en Afrique en général et en RDC en particulier, Jean-Chrysostome Vahamwiti a loué la capacité de cette culture à pousser sur des sols pauvres et dans des conditions climatiques difficiles et son rôle pour l'amélioration de la sécurité alimentaire; sans oublier la récolte de ses racines souples faisant d'elle une culture de pointe qui permet à la population congolaise de se passer de la di-sette. En effet, environ septante millions

de personnes tirent plus de cinq cents calories par jour à partir du manioc. Pour le ministre, la culture du manioc fait partie intégrante du régime alimentaire de plus d'un demi-milliard d'êtres humains. Cet aliment vital est non seulement une source de revenus mais aussi une sécurité alimentaire aussi bien pour les agriculteurs congolais que pour leurs familles.

Cependant, la culture du manioc fait face à de multiples contraintes au nombre desquelles le ministre cite un complexe de maladies et ravageurs ayant occasionné une forte baisse de production au cours des dernières décennies.

Le représentant pays du FAO, Ndiaga Gueye, a lancé un appel au gouvernement de la RDC et aux partenaires techniques et financiers de se mobiliser pour lutter contre une nouvelle menace à la sécurité alimentaire. Il a cité une virose destructrice du manioc appelée "la striure brune" qui risque de compromettre la pérennisation des résultats acquis par le projet "Initiative régionale sur le manioc en Afrique centrale et orientale". Dans son intervention, le représentant du FAO a aussi mis en exergue la capacité du manioc à résister à la sécheresse, à tolérer les sols marginaux et à être peu exigeant aux soins culturaux par rapport à d'autres cultures.

Gypsie Oïssa Tambwe

DISCOURS DE JOSEPH KABILA DEVANT LE CONGRÈS

Des réactions en sens divers

Nonobstant la pertinence des mesures édictées par le chef de l'État dans son dernier discours à la Nation, le grand défi demeure toutefois leur matérialisation, se convainc de nombreux Congolais.

Le discours prononcé le 23 octobre par le chef de l'État devant les deux chambres du Parlement réunies en congrès continue d'alimenter la chronique de ces dernières heures sur fond des commentaires en sens divers. D'une manière générale, les Congolais de tout bord ont salué ce discours censé amorcer une nouvelle ère dans la gestion de la res publica avec, à la clé, un changement profond des mentalités. Chacun y a trouvé des ingrédients qui le réconfortent dans ses convictions. L'appel à l'unisson de Joseph Kabila qui a plaidé en faveur de la transformation de chacun des Congolais a été entendu. « *Demain sera différent d'aujourd'hui* », avait-il martelé. *Dans la classe politique et dans l'opinion, on est prêt à y croire. « Parce qu'on avait besoin des coudés dans un redémarrage de la machine étatique, je pense à mon avis que le discours du chef de l'État a eu ce mérite de ressusciter le grand rêve du grand Congo », s'est contenté de glisser le Pr Isidore Ndaywell.*

À la suite d'autres penseurs et analystes, il invite ses compatriotes à œuvrer en synergie pour matérialiser toutes les décisions importantes annoncées par le chef de l'État. En fait, c'est à ce niveau que quelques scepticismes se mettent à jour. « *Le discours a été très bon certes, mais on ne pourra mieux l'apprécier qu'au résultat* », commente, pour sa part, Madeleine Kalala, une ancienne ministre. La matérialisation, ou mieux, l'exécution des recommandations des concertations nationales constitue un défi majeur sur lequel de nombreux Congolais émettent encore des appréhensions d'autant plus que ce n'est pas la première fois qu'on leur promet monts et merveilles. « *Un chapelet de bonnes intentions* », arguent certains. Pour d'autres, il faudrait croire au serment fait par le chef de l'État qui s'est approprié les dites résolutions tout en s'engageant à les matérialiser. Le fait qu'il a décidé de la mise en place d'un comité de suivi des dites recommandations rassure plus d'un.

Les raisons de croire en un avenir meilleur du Congo sont évidentes lorsqu'on s'en tient aux mesures énoncées. De la nomination d'un représentant spécial chargé de promouvoir la lutte contre les violences sexuelles et l'enrôlement des enfants dans les groupes armés et d'un conseiller spécial chargé de la lutte contre la corruption à la formation d'un gouvernement de cohésion nationale, en passant par le suivi des dossiers des compatriotes détenus à la Cour pénale internationale et l'érection des monuments en mémoire des victimes de guerre d'agression (pour ne citer que celles-là), il faut dire que les attentes des concertateurs ont été rencontrées. La représentation à hauteur de 30% pour les femmes sur les listes électorales a été également saluée par l'ensemble des Congolais qui y voient une manière de booster l'intelligentsia féminine en donnant un contenu à la parité qui passe encore pour une simple vue de l'esprit. Mêmement l'intransigeance affichée par Joseph Kabila face aux groupes armés qui pullulent à l'est du pays ainsi que la promotion des personnes vivant avec handicap. À la majorité présidentielle, l'on se dit satisfaite du discours du chef de l'État encouragé par ailleurs à poursuivre les réformes engagées pour l'épanouissement et le bien-être des Congolais. Une caste d'opposants estiment qu'on a vendu à la population du vent en lui faisant croire que la cohésion nationale était scellée au sortir des concertations nationales, pendant que d'autres forces politiques significatives du pays sont en dehors du cadre. « *Joseph Kabila ne peut jamais prétendre construire une cohésion nationale sans l'implication d'Étienne Tshisekedi et de Vital Kamerhe* », fait observer Bitakwira, cadre de l'Union pour la Nation (UNC).

Si à la majorité, on se félicite de la perspective de la mise en place d'un gouvernement de cohésion nationale, dans l'opposition pure et dure incarnée par le tandem UDPS-UNC élargi à d'autres formations politiques regroupées au sein de la « *Coalition pour le vrai dialogue* », on laisse entendre qu'il s'agit là d'un non-événement. L'on doute, en effet, de la capacité de ce gouvernement à apporter des solutions à la crise multiforme que connaît le pays depuis des décennies. « *C'est juste une façon de caser les nouveaux venus particulièrement les pseudo opposants débauchés dans le cadre de la nouvelle majorité présidentielle requalifiée* », commente Bitakwira.

Alain Diasso

URBANISATION

Les villes africaines insolubles pour lever des capitaux privés

Une étude de la Banque mondiale (BM), réalisée sur 500 villes, a révélé qu'à peine 4% d'entre elles sont solvables sur les marchés financiers internationaux, et 20% sur les marchés locaux.

Le faible pourcentage est la conséquence de la très faible solvabilité de ces villes africaines suite notamment au manque d'infrastructures durables et aux déficits chroniques des finances publiques. Beaucoup parmi elles ont même des dépenses non compressibles largement supérieures aux recettes collectées. Aussi le défi posé par la recherche d'une solvabilité pour accéder aux sources de financements place-t-il ces villes africaines dans l'obligation de trouver des solutions appropriées, sur la base de l'expérience des villes les mieux cotées de la région. En effet, il s'agit d'apporter des améliorations globales réelles, d'autant que la plupart d'entre elles ont connu ces dernières années une expansion rapide de ses habitants, sans un développement conséquent des infrastructures de base. Avec les limites imposées par leur trésorerie déficitaire, de nombreuses villes en voie de développement ne peuvent pas faire face à l'ampleur des besoins d'infrastructures et de services. Pire, elles ne peuvent même pas non plus accéder aux marchés des capitaux pour trouver ailleurs les fonds nécessaires à orienter vers les infrastructures de base.

La BM a lancé un programme pour la solvabilité de ces villes. Elle s'attaque ainsi aux problèmes de financement des villes africaines pour y attirer des investissements dans le développement du-



Le Boulevard du 30 juin

table. 80% des municipalités participant au programme connaissent un déficit d'exploitation chronique. À en croire la BM, chaque dollar investi dans la solvabilité d'une ville d'un pays en développement peut en générer cent dans les fonds privés pour le financement des infrastructures sobres en carbone et résilientes aux effets du changement climatique. Selon ses estimations, il faut plus de 700 milliards de dollars américains par an pour financer les infrastructures urbaines dans l'ensemble des pays à revenu faible et intermédiaire. « *À mesure que les villes grandissent, les autorités municipales doivent élargir et diversifier leurs sources de financement, en allant au-delà des traditionnels fonds publics pour accéder à des volumes d'épargne bien*

plus importants, en particulier sur les marchés financiers nationaux », a expliqué la BM.

Mais il y a des obligations pour avoir accès à des financements à grande échelle et à un coût raisonnable. Les autorités de ces villes doivent impérativement porter une attention soutenue et rigoureuse aux politiques et pratiques qui sous-tendent leur solvabilité, a poursuivi l'institution de Bretton Woods. L'accompagnement vise ainsi à les aider à planifier et trouver les financements nécessaires à un développement à faibles émissions de carbone et résilient. Des formations

sur la solvabilité ont eu lieu au courant du mois d'octobre, à Nairobi. L'on annonce aussi des activités exhaustives de renforcement des capacités et des institutions à plus long terme.

Dans le cadre des différentes étapes sur la voie de la solvabilité, il y a un exercice d'autoévaluation approfondie des finances de leur ville respective pour élaborer un plan d'action pluriannuel capable d'aider efficacement à réduire les obstacles à la solvabilité. Plusieurs responsables des recettes de ces villes ont reconnu l'importance d'une bonne planification des dépenses, l'ampleur alarmante de l'informel et la nécessité de procéder à l'enregistrement des biens immobiliers pour les soumettre à l'impôt.

Laurent Essolomwa

Avis d'appel d'offres sans pré-qualification

Ministère provincial de la Santé, affaires sociales et actions humanitaires

N°: 003 /AOI/SAN.AFF.& ACHUM/13

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés paru sur le site Internet de l'ARMP en date du 19/09/2013
2. Le ministère provincial de la Santé, affaires sociales et actions humanitaires a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement 2013 des fonds, afin de financer la lutte contre le paludisme dans la ville de Kinshasa, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché : acquisition des matériels et produits de lutte contre le paludisme dans la ville province de Kinshasa N°: 003/AOI/MF/SAN.AFF.& ACHUM/13.
3. Le ministère provincial de la Santé, affaires sociales et action humanitaires sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir 1200 pulvérisateurs à dos pour la désinsectisation ainsi que 8000 litres de concentrés de pesticides biologiques biodégradables (larvicides et adulticides) à Kinshasa dans un délai maximum d'un mois à partir de la date de la signature du contrat.
4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert, tel que défini dans la loi relative aux marchés publics, à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du ministre provincial de la Santé, affaires sociales et actions humanitaires, Vital Kabuiku Bitolo, vitakabuiku@gmail.com et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Hôtel du gouvernement provincial de Kinshasa, troisième étage, local D2, sise Av Colonel Ebeya n° 1575- Kinshasa-Gombe, République démocratique du Congo de 8h00 à 15h00 heures GMT du 23 octobre au 8 novembre 2013. L'ouverture des plis aura lieu le 12 novembre à 11h00 GMT, à la même adresse.

Vital Kabuiku Bitolo

SYNDICAT DES FOOTBALLEURS

L'UFC au congrès de la Fifpro à Ljubljana

L'Union des footballeurs du Congo (UFC) a pris part, du 22 au 24 octobre, à Ljubljana en Slovénie, au congrès de la Fifpro, le syndicat international des footballeurs professionnels.

Le secrétaire général de l'UFC, Dieudonné Dodo Landu Domo, a participé à ces assises où il lui a été demandé de faire un rapport de travail sur le trafic des licences des joueurs. Selon le secrétaire général (SG) de l'UFC, d'autres sujets d'actualité ont été abordés au cours de ce congrès de la Fifpro.

Au cours de ce congrès, Philippe Piat a été élu à l'unanimité président de la Fifpro pour une durée de quatre ans ; il succède à Léo Grosso. Le nouveau président compte lutter pour la remise à plat du système des transferts, repenser le fonctionnement de la Chambre de résolution des litiges et du TAS qui doit recouvrer son indépendance, s'attaquer à la multi propriété. Pour lui, le syndicat des footballeurs doit renforcer ses partenariats, trouver d'autres ressources financières, pour renforcer son indépendance. La Fifpro, a-t-il indiqué, continuera son combat contre les paris clandestins, et faire comprendre à tous que s'il y a des corrompus, il y a aussi des corrupteurs. Par ailleurs, l'UFC se prépare à organiser des journées de réflexion sur l'avenir des footballeurs congolais. Cette activité pourrait se dérouler en décembre à Kinshasa. «Elles auront lieu à Kinshasa, dans un lieu qui reste encore à détermi-



Dieudonné Dodo Landu Domo, SG de l'UFC, mais elles peuvent aussi se tenir après le Chan 2014. On est encore à la phase des pourparlers organisationnels, mais une certitude : elles auront lieu», a déclaré Dodo Landu aux Dépêches de Brazzaville. Et il a ajouté que ces journées de réflexion pencheront sur des thèmes spécifiques du football, entre autres, l'environnement institutionnel du football en RD Congo ; la stabilisation des compétitions nationales; la gestion et le financement des clubs; le statut des dirigeants, encadreurs et footballeurs, l'amélioration et le développement des infrastructures, la gestion des équipes nationales, etc.

Martin Enyimo

MUSIQUE

Du Folk Klassik Kongo avec Enoch Ebadu à la Halle de la Gombe

L'Institut français ouvre ses portes au jeune compositeur, chanteur et guitariste au style musical particulier pour son premier concert individuel la soirée du 26 octobre.



L'affiche du concert

L'originalité de la musique d'Enoch Ebadu a pour fondement son doigté à la guitare et plus encore, son recours à la tradition, mieux à la culture congolaise. Dans Tosi tosi, en plus du swahili et lingala, deux langues nationales d'usage courant dans la capitale, c'est en kindunga, un dialecte de la province de l'Équateur dont il est originaire qu'il s'était aussi exprimé.

Enoch n'entend pas cloîtrer son travail artistique à ses seules origines, a-t-il confié aux Dépêches de Brazzaville. Laisant libre cours à sa sensibilité ainsi qu'à son inspiration, il porte aussi de l'intérêt à bien d'autres du pays. Cette fois, de son Équateur natal, il a décidé de se rendre au Bas-Congo. Le passage du nord-ouest au sud-ouest du pays n'est pas sans enrichissement musical. Le concert qu'il entend présenter au public symboliquement baptisé Folk Klassik Kongo va porter, l'on imagine bien, sur de nouvelles compositions. L'artiste souligne ici que « chaque dialecte possède une tonalité différente et permet de di-

versifier les mélodies ».

Enoch Ebadu, ce nom peut-être plus évocateur pour les milieux dits chrétiens, il se trouve qu'il est chanteur gospel, mérite d'être plus largement connu. Avec un style bien à part, le musicien n'hésite pas à sortir des sentiers battus, son premier album Tosi tosi en a donné une belle preuve. L'artiste devrait être apprécié à la mesure de son art et le public gagnerait à mieux le découvrir, quitte à intégrer sa musique dans son répertoire. Du reste, il procédera à la présentation de son tout nouvel album Horizon, présent sur le marché du disque depuis le 3 octobre. Cette œuvre sortie en deux volumes a été précédée par le single Zochite. La chanson traite d'un sujet de société fort sensible, celui des enfants de la rue. C'est d'ailleurs là un des aspects de la musique d'Enoch qui n'a cessé de manifester son attachement à l'humanitaire, une disposition compréhensible pour ce chrétien qui éprouve une grande fierté à s'afficher comme tel.

Nioni Masela

SANTÉ

Trois millions de tuberculeux échappent aux soins

La lutte contre la tuberculose fait face à certaines difficultés qui risquent de menacer les progrès accomplis dans ce domaine.

Le nouveau rapport que l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) vient de publier sur la tuberculose indique que près de trois millions de personnes, soit l'équivalent d'un malade de la tuberculose sur trois, échappent actuellement aux systèmes de santé. En plus, la crise de la tuberculose pharmaco résistante est aussi l'une des difficultés de la lutte contre la tuberculose. Selon l'OMS, le manque de ressources pour la lutte antituberculeuse est au cœur de ces deux problèmes. Les programmes antituberculeux n'ont pas les moyens de dépister et de traiter les personnes « difficiles à atteindre », souvent en dehors du système de santé publique ou formelle. La faiblesse des maillons de la chaîne antituberculeuse qui comprend le dépistage, le traitement et les soins fait que certaines

personnes échappent au système. «Les soins antituberculeux de qualité dispensés à des millions de personnes dans le monde ont permis de faire considérablement diminuer le nombre de décès dus à la maladie. Mais beaucoup de gens échappent encore aux soins et souffrent. Ils ne sont pas diagnostiqués ou ne sont pas traités, ou l'on manque d'informations sur la qualité des soins qu'ils reçoivent.», souligne le Dr Mario Raviglione, directeur du Programme mondial de lutte antituberculeuse à l'OMS. Quant à la deuxième difficulté qui concerne la résistance aux médicaments, le rapport note qu'elle n'est pas seulement due au fait que les maillons de la chaîne de la tuberculose multi résistante sont faibles mais au fait qu'ils sont tout simplement inexistantes. Pour l'OMS, il est possible de pallier ces difficultés. Pour ce faire, le rapport de l'OMS recommande cinq mesures prioritaires qui vont apporter un

changement rapide d'ici 2015. Il s'agit notamment d'atteindre les trois millions de malades de la tuberculose qui échappent encore aux systèmes de notification nationaux. Pour ce faire, il faut élargir l'accès à des services de dépistage et de traitement de qualité dans tous les cadres médicalisés, publics, privés ou communautaires, y compris les hôpitaux et les ONG qui desservent d'importants pourcentages de populations exposées; de s'attaquer d'urgence à la crise de la tuberculose multi résistante. Il faudra également intensifier les activités et exploiter les succès obtenus dans la lutte contre la co-infection tuberculose-VIH, d'accroître les financements nationaux et internationaux afin de combler le déficit de ressources et accélérer le recours rapide aux nouveaux outils – grâce au transfert de technologie et à la recherche opérationnelle.

Aline Nzuzi

DIVISION 1

Simon Kayoyo tient au respect des textes et du calendrier

Le président du comité de gestion de la Ligue nationale de football (Linafoot), Simon Kayoyo Umbela, a échangé par la presse sportive nationale, le 25 octobre, dans la salle des conférences de l'Hôtel Africana à Kinshasa, sur les préparatifs du championnat national de football.

Quatre points ont sous-tendu la conférence de presse du président de la Linafoot, Simon Kayoyo, à deux jours du coup d'envoi de la compétition nationale fixé 27 octobre. Simon a ainsi évoqué les réalisations du comité de gestion de la Linafoot depuis son élection le 8 septembre 2013, l'organisation du championnat national avec les dispositions prises et les principes devant guider la compétition, l'engagement des clubs participants et enfin le sponsoring. Simon Kayoyo a rappelé que le comité de gestion a métamorphosé la formule du championnat au terme d'une séance de travail avec les clubs et la Fécofa. Le nombre des équipes est donc passé à seize réparties en deux groupes après tirage au sort en direct sur Digital Congo TV. Le comité de gestion a ensuite élaboré le règlement du championnat national et le calendrier des compétitions; quatre commissions spécialisées sur six ont été dûment installées, ainsi que leurs membres désignés. Les officiels des matchs sur différents sites des compétitions ont déjà été désignés. Quant à l'organisation du championnat, la Linafoot, a soutenu mordicus Simon Kayoyo, tient aux principes



Simon Kayoyo Umbela, président du comité de gestion de la Linafoot

comme promis lors de l'élection du comité de gestion. Le respect du règlement du championnat et d'autres textes régissant la pratique du football en RDC sera de rigueur, a-t-il martelé, et des sanctions seront prises en cas de non-respect aussi bien du côté des clubs que des arbitres. L'homologation des résultats se fera dans le délai, et le calendrier (publié quinze jours réglementaires avant le démarrage du championnat) sera de strict respect pour ne pas retomber dans des reports intempestifs de match. Les clubs, a souligné Simon Kayoyo, doivent se mettre en règle. Aussi a-t-il noté à propos de FC Saint-Éloi Lupopo, qui semblait refuser de prendre part à la Division 1, que la Linafoot travaille avec les textes et le team jaune et or de Lubumbashi est aligné dans le championnat. « Nous tenons à ce que toutes les équipes

participent au championnat national. Lupopo est une grande équipe et nous ne souhaitons pas qu'elle se mette à l'écart », a indiqué Simon Kayoyo. Et concernant les correspondants officiels qui répondraient au nom du Daring Club Motema Pembe dont le président de coordination Jean-Max Mayaka a été suspendu, Simon Kayoyo a fait savoir que la Linafoot n'a pas encore été officiellement saisie par le club. Cependant, cette instance subdéléguée de la Fédération congolaise de football association attend et souhaite que le calme revienne dans la famille des Immaculés de Kinshasa. Concernant le sponsoring, le président du comité de gestion de la Linafoot a confirmé que Vodacom continue de sponsoriser la compétition. Des discussions sont en cours avec la Fédération -qui gère directement le dossier- sur l'amélioration de ce contrat de sponsoring du fait que la Linafoot est passé de huit, à quatorze et maintenant à seize équipes. D'autres tractations se poursuivent avec la compagnie minière Tenke Fungurume. « Nous tenons à la réussite du championnat national et il faut le concours de tous et aussi de la presse et l'on doit entretenir le climat de fair-play et de sportivité », a-t-il conclu.

M.E.

FOOTBALL

Otis N'Goma et Sain-Amand au 5^e tour de la Coupe de France

Le technicien congolais est depuis cet été l'entraîneur principal de Saint-Amand FC en division d'honneur de la Ligue Nord Pas-de-Calais en France.

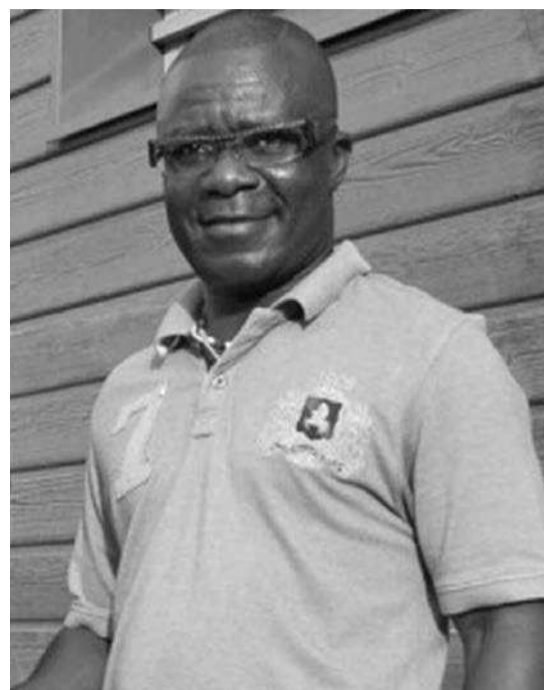
Le club est actuellement en cinquième position sur quatorze équipes, avec onze points, à trois longueurs du leader. Et le 14 octobre dernier, Saint Amand FC s'est qualifié en toute dernière minute au cinquième tour de la Coupe de France de football en battant Tourcoing USFC, un autre club de la division d'honneur actuel deuxième du championnat. Réduits à dix à un but par-

tout après l'expulsion de Zamemba (89e minute), les Amandinois d'Otis N'Goma ont réussi l'exploit d'arracher la victoire dans les temps additionnels de la partie, avec le deuxième but de Carvalho (90+2').

« Mon équipe progresse tactiquement dans l'inspiration. Ça manque d'efficacité par un souci de détermination devant le but. Nos efforts sont encore disproportionnés. La transition nous fait parfois du mal. Physiquement, mes joueurs ne font pas encore ce qu'il faut en même temps. Mais la combati-

tivité a été déterminante. On a montré qu'ici, c'était le chaudron », a déclaré dans la presse locale française le technicien congolais après le match mémorable et plein d'émotion. Saint-Amand FC continue donc l'aventure de la coupe de France qui a déjà eu à réussir à l'ancien sélectionneur intérimaire de l'équipe de la RDC lorsqu'il était coach de Cambrai AC. Il avait fallu l'Olympique de Marseille pour stopper Cambrai, et cela, lors de la prolongation.

Sélectionneur intérimaire puis sélectionneur adjoint des Léopards à l'époque du Français Robert Nouzaret, Otis N'Goma a beaucoup œuvré dans la conscientisation des jeunes binationaux afin d'opter pour la RDC. Il a eu à contacter plusieurs d'entre eux, dont le défenseur d'Anderlecht Fabrice N'Sa-



Otis N'Goma

kala (ancien de Troyes en France).

Il affirme sur sudinfo.be : « Je les ai tous contactés : Romelu Lukaku, Eliaquim Mangala, Christian Benteke, Nils De Pauw, Joachim Mununga... et Fabrice N'Sakala. Pour le poste de latéral gauche, à nos yeux, il était en balance favorable avec Derrick Tshimanga.

J'avais pris contact à la fois avec lui et avec son père. Nous avons discuté de la possibilité qu'il porte les couleurs du Congo. Et comme par hasard, c'est au moment où nous avons officiellement informé le club de Troyes et la Fédération française qu'il a été convoqué en équipe nationale espoirs (France). Comme il avait fait toutes ses classes à Clairefontaine et qu'il était passé par de nombreuses catégories chez les Bleus jusque chez les -19, le choix était a priori évident. Il est issu d'une belle génération avec Eliaquim Mangala, Sébastien Corchia ou encore Rémy Cabella. Nous avons eu le même problème avec Nathan Kabasele, qui avait été directement appelé en sélection des jeunes en Belgique ».

Des binationaux s'arrachent entre la France, la Belgique et la RDC. Tenez, Harrison Manzala (Le Havre) a disputé le tournoi de Toulon avec la RDC avant d'être convoqué par la France.

Martin Enyimo



Fabrice N'Sakala

DCMP

Didier Tshimanga fait le point à mi-parcours

Le président intérimaire de coordination du Daring Club Motema Pembe (DCMP) a tenu une conférence de presse le 24 octobre à Kinshasa.

Didier Tshimanga Tshipamba a indiqué que l'objectif des Immaculés en Division 1 est de finir dans le peloton de tête, même remporter le titre, afin de participer à nouveau à une compétition africaine interclubs. Le team vert et blanc de Kinshasa s'est classé sixième lors de la dernière édition de la Division 1. Didier Tshimanga a dit sa satisfaction au sujet de la préparation de l'équipe qui a été au vert à Brazzaville où elle a remporté les cinq matchs amicaux livrés là-bas. À Kinshasa, DCMP a fait un match à égalité avec Style du Congo (1-1). Au niveau du recrutement, le DCMP s'est renforcé avec quatre joueurs étrangers, notamment les Camerounais Georges Wega et Baba Basile, le Congolais de Brazzaville Ngobia et le Malien Mohamed. « Nous avons besoin de certains talents à certains postes. Au poste d'attaquant de pointe, nous avons priorisé les nationaux. Nous avons raté Kabamba Mukundji (sociétaire de Sanga Balende) à cause des problèmes administratifs. Mais nous avons reçu à faire signer Kayembe (ancien sociétaire de V club et Sanga Balende) », a relevé Didier Tshimanga. Il a aussi parlé du cas du milieu de terrain récupérateur Kisombe actuellement dans V.Club, après des tests en Suisse, et un séjour au Maghreb (Libye). Pour lui, Kisombe ne jouera plus au DCMP, il a enfreint la discipline du club.



Didier Tshimanga fait le point à mi-parcours

«...il est exclu que Kisombe revienne jouer dans notre équipe, même s'il en faisait la demande. En aucun cas, je n'accepterai que Kisombe revienne », a-t-il dit avant de confirmer le retour du milieu de terrain organisateur Kodi Milambo, revenu de Manga Sport du Gabon. Didier Tshimanga a déclaré que tous les joueurs vont signer un contrat de travail. Didier Tshimanga a aussi rappelé que le comité élu le 11 août 2013, pour un mandat de six mois, avait eu la mission de transformer le club en association sans but lucratif (ASBL) en société des personnes à responsabilité limitée (SPRL). Et parlant de cette transformation à quatre mois de la fin de ce mandat, le président intérimaire de coordination a noté que « ce sera une société à caractère sportif. Il y aura

des parts sociales. Mais avant cela, il faudrait présenter une structure viable. Des investisseurs ne viendront que si nous présentons des structures qui les attirent. C'est ce que nous faisons. L'administration doit aussi être rentable. Mais ce travail n'a pas été amorcé de la manière dont on voudrait ». En fait, Didier Tshimanga a fait savoir que DCMP entrevoit de lancer à moyen terme un centre de formation en partenariat avec les clubs étrangers. Enfin, il a mis en garde toute personne qui tentera de déstabiliser le club. «...si Mayaka fait partie de ces personnes là, qu'il revienne à sa bonne volonté et nous sommes prêts à l'accepter. Il pourra peut-être être réhabilité », a-t-il conclu.

M.E.

PARUTION

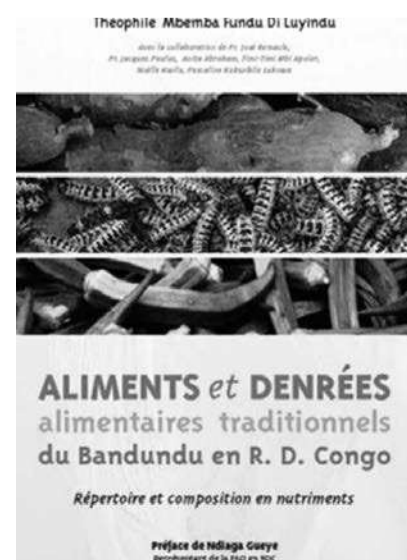
Répertoire des aliments et denrées alimentaires traditionnels du Bandundu

Dans son livre, le Pr Théophile Mbemba Fundu Di Luyindu a inventorié cent soixante-trois légumes différents, quatre-vingt-cinq espèces de champignons, trente-cinq sortes de racines et tubercules ainsi que soixante-quatre espèces de fruits, de noix et de graines provenant de la province située au sud-ouest de la RDC.

Au travers de la lecture de cet ouvrage de 332 pages publié ce mois d'octobre par L'Harmattan l'on perçoit visiblement le travail accompli avec minutie digne du chercheur et acteur de développement qu'est Théophile Mbemba Fundu. Mieux, l'on se rend compte que la décennie passée dans les villages de sa contrée natale, le Bandundu, a été fructueuse. En effet, c'est bien plus de dix ans, pour être plus juste, que le professeur de biochimie cellulaire et de biochimie de la nutrition a mis à contribution pour l'étude des aliments traditionnels et la vulgarisation

dans la louable perspective de la mise en œuvre de la lutte contre la malnutrition. La riche documentation offerte par Aliments et denrées alimentaires traditionnels du Bandundu en RD Congo a été écrite avec le concours de José Remacle, Jacques Paulus, Anita Abraham, Timi-Timi Mbi Apolar, Noëlle Kwilu et Pascaline Kukwikila Lukowa. Le livre préfacé par le représentant pays de la FAO en RDC, Ndiaga Gueye, ne se contente pas d'en livrer un inventaire. Tel que signalé dans le sous-titre Répertoire et composition en nutriments, il va jusqu'à déterminer leur composition en protéines, en glucides, en lipides et en sels minéraux. Et à la faveur de l'analyse des acides aminés de plusieurs d'entre eux l'on parvient à l'appréciation de leur valeur nutritive en comparaison avec certains aliments de consommation courante dans la région. Quant aux tables de compositions retrouvées dans l'ouvrage, elles ont pour effet d'instruire sur la flore traditionnelle de cette contrée pourtant très limitée de notre continent. De quoi se rendre compte « combien ses diverses plantes peuvent subvenir aux besoins des populations », commente l'éditeur. Dès lors, il ne reste plus qu'à œuvrer pour la mise évidence de cette richesse peu ou pas exploitée. Ce, d'autant plus que les analyses ainsi effectuées sont à classer dans l'ordre d'une argumentation de type scientifique. Une référence des plus valables nécessaire à « promouvoir la production et la consommation des aliments et denrées alimentaires traditionnels ».

Nioni Masela



des aliments riches en protéines. Ceci,

MUSIQUE

Sammy Massamba, un brillant retour sur scène

Après plus de quarante ans d'absence sur scène au Congo, Sammy Massamba est revenu à Brazzaville, où il a donné, dans la soirée du vendredi 25 octobre, un concert très émouvant à l'Institut français du Congo.

Ce concert a démarré sur quelques notes musicales du groupe d'accompagnement qui a su interpréter rythmiquement les airs musicaux de Sammy Massamba.

Après cette petite démonstration, l'auteur, compositeur, guitariste et l'homme-orchestre, Sammy Massamba, très jeune, est monté sur scène à l'américaine avec *Hard to handle* comme chanson. Sitôt après avoir servi allègrement ce morceau musical au public venu nombreux le découvrir, Sammy Massamba ce vieux vétéran de la musique congolaise a annoncé qu'il n'avait pas l'intention de les emmener aux États-Unis. « *Nous n'allons pas jouer à l'américaine, nous resterons dans notre musique de terroir, celle du Congo.* »

Cette musique du terroir, c'est celle qu'il a chantée dans les années 1970 avec ses amis du groupe Les Cheveux crépus, dans lequel figurait en bonne place Jacques Loubelo pour qui il a demandé à tous de se lever, afin de lui rendre hommage en observant une minute de silence. Après ce moment émouvant, il a mis le public dans le bain avec la chanson *Bizenga polo* chantée par le groupe Les Cheveux crépus. Ont suivi les chansons *Mizélé*, puis *Béno ku Africa*, où l'artiste exhorte les Congolais en particulier, et les Africains en général, à rester chez eux. « *Vous êtes bien en Afrique, avec autant de richesses. Ce n'est pas la peine d'émigrer, restez chez vous.* »

La première phase de sa prestation s'est

arrêtée avec la chanson *Super wolo*, et a cédé la place à Mickaella, une musicienne originaire des Antilles mais vivant à Paris en France, qu'il a ramenée dans sa gibecière. Cette star antillaise a chanté pour le public deux chansons en anglais, *Cry-me* et *Killing*, puis trois slows en français, à savoir : *Baiser de Cé-*

Mwana Béchaya. Dans cette dernière, l'artiste conte plus qu'il ne chante l'histoire d'un enfant orphelin.

D'autres chansons comme *Tima wo* (Un cœur dur) ; *Ewawa* ; *Koundou ya mama* (La maman sorcière) n'ont pas fait exception. Le clou de spectacle, c'est la chanson *Bolé Bantou*, prochain opus de



Sammy Massamba à l'IFC de Brazzaville

line et *J'en ai assez*, deux compositions de Sammy Massamba qu'elle a interprétées, puis *Comme d'habitude*, un slow de son album.

Un public émerveillé

Après cette surprise, le grand Sammy Massamba est revenu cette fois-ci pour émerveiller. Le public a communiqué avec lui ; certains se sont pressés pour monter sur le somptueux podium de l'Institut français du Congo (ex-Centre culturel français) pour l'embrasser, voire le gratifier de quelques billets de banque. C'était le cas avec des chansons telles que *Mama wa ndombi* ; *Luzingu* ou

Sammy Massamba, dans lequel il exprime le manque de solidarité. Il montre à travers cette chanson le mal de la solitude : « *Vivre seul est un mal, il vaut mieux vivre avec les autres.* »

Le public n'a pas étanché sa soif de l'écouter, faute du temps. Une heure et demie, c'est peu pour un artiste au répertoire si riche. L'artiste a invité les opérateurs culturels, les hommes d'affaires, à le produire partout à travers le pays. Sammy Massamba a promis la sortie de son album en janvier 2014, il assure également vendre le prochain opus de Mickaella au Congo.

Bruno Okokana

HAUTES FONCTIONS

Des nominations à la présidence de la République

Le président de la République a nommé, par décrets pris le 25 octobre, les colonels Chryst Bonaventure Engobo, Serge Oboa et Landry Simplicie Euloge Ollita respectivement aux fonctions de Secrétaire général adjoint du Conseil national de sécurité ; Conseiller spécial, directeur général de la sécurité présidentielle et Ambassadeur, directeur national du protocole.

Ancien directeur national des voyages officiels puis ambassadeur, directeur national du protocole jusqu'en 2012, Chryst Bonaventure Engobo remplace dans ses nouvelles fonctions le colonel Marcel Ntsourou, précise le décret du chef de l'État. Le colonel Serge Oboa a, quant à lui, occupé auparavant les fonctions de directeur de la sécurité rapprochée du président de la République entre 2000 et 2007. Ayant ensuite évolué au Conseil national de sécurité, il était jusqu'à sa nouvelle nomination, Chargé de mission du chef de l'État, coordonnateur du projet de délocalisation et construction des casernes militaires auprès de la délégation générale des Grands travaux. Après le décès de son titulaire, le général Blaise Adoua, au mois d'avril dernier, les fonctions de directeur général de la sécurité présidentielle étaient assurées cumulativement par le général de brigade Nianga Ngatsé Mbouala, commandant de la Garde républicaine.

En poste depuis mi-2012 en qualité d'intérimaire, le colonel Landry Simplicie Euloge Ollita a été, pour sa part, confirmé dans ses fonctions d'ambassadeur, directeur national du protocole.

La rédaction

RÉFLEXION

Soudain la voix de Pierre Savorgnan de Brazza s'est élevée ...

La nuit tombait doucement sur Brazzaville. Dans le ciel, au-dessus du mémorial où reposent les restes mortels de l'explorateur, les hirondelles s'affairaient, montant peu à peu en criant vers les nuages dans lesquels bientôt elles se fondraient. Arrivé quelques instants auparavant, j'avais franchi la porte du monument, puis, ayant fait une halte devant la vaste fresque qui relate l'incroyable aventure vécue par Pierre Savorgnan de Brazza et la case symbolique qui rappelle l'accueil réservé par le roi Iloï Ier à cet Italien adopté par la France, j'étais descendu comme à l'accoutumée dans la crypte où il repose avec sa femme et ses quatre enfants.

La main posée sur le marbre de la tombe je laissais mon esprit vagabonder, revivre la longue journée qui s'achevait, songer aux problèmes qu'il me faudrait résoudre dans les heures ou les jours à venir, penser à tout et à rien. Soudain, sans que rien laisse prévoir ce miracle, une voix s'est élevée dans le silence du lieu magique où je me trouvais seul une fois encore. Grave, triste, empreinte de colère, elle m'a dit :

« Tu es venu, mon frère, sur les hauteurs

d'Alger où je reposais depuis plus d'un siècle. Avec les membres de mes familles italienne et française, avec les représentants officiels de l'État congolais, de l'État français, de l'État algérien, tu as entrepris de rassembler ce qui restait de mon corps et du corps de ceux que j'ai le plus aimés au monde. Vous m'avez placé dans la soute de cette machine volante que vous utilisez aujourd'hui pour vos déplacements et en quelques heures vous avez franchi l'espace immense que j'avais mis des mois, des années à parcourir en quête d'un pays que je ne connaissais pas, mais qui me fascinait au point de tout lui sacrifier. Revenu enfin sur la rive de ce fleuve majestueux devant lequel j'avais tant rêvé et où mon âme aspirait depuis toujours à reposer, j'ai enfin trouvé la paix, la sérénité, la vie qui m'avaient été arrachées parce que je défendais le peuple congolais contre les compagnies prédatrices acharnées déjà à piller ses ressources naturelles.

Sais-tu, mon frère, l'acte ignoble que la France, ce pays qui m'avait adopté et auquel j'ai tout donné, s'appête à accomplir ? Sais-tu qu'à des milliers de kilomètres du havre de paix où nous nous trouvons, des juristes inconscients, agités par

une poignée de parents jaloux qu'assiste dans leur sinistre entreprise le descendant d'une famille qui bâtit sa fortune loin d'ici en asservissant d'autres peuples, tentent de m'arracher à ce lieu où je vis désormais heureux, ce lieu de mémoire élevé au cœur de la ville qui porte mon nom et qui fut la capitale de la France libre ? Sais-tu le crime contre l'esprit et contre l'homme que s'appêtent à commettre, sous des prétextes futiles, au nom du même colonialisme sauvage que j'ai combattu jusqu'à la mort, des hommes et des femmes dépourvus de mémoire et mus par on ne sait quels desseins ? Sais-tu que mon âme vit à nouveau dans la crainte de quitter le sol où je repose avec les miens, de ne plus voir et entendre le Congo descendre lentement vers les rapides qui le mèneront jusqu'à l'océan, de ne plus accueillir chaque jour le flot continu d'enfants, de femmes, d'hommes qui viennent découvrir cette longue histoire qu'ils n'ont pas vécue et qui pourtant les a façonnés ?

Va, mon frère. Ne laisse pas ce nouveau crime s'accomplir. Avec celles et ceux qui furent à l'origine de mon retour, dis haut et fort que l'on doit laisser les morts reposer en

paix, que les bassesses de ce temps ne sauraient justifier un nouvel exil qui me tuerait une deuxième fois, que je ne suis plus là physiquement mais que mon esprit est présent, plus vivant que jamais. Dis aux parents dévoyés qui tentent de me tuer à nouveau qu'un jour, parce que l'homme est mortel, ils me rejoindront et qu'à l'heure précise où ils cesseront de respirer, il leur faudra rendre compte de cet acte odieux devant l'Éternel et en ma présence. Dis aux autorités de ce pays qui est plus que jamais le mien qu'elles ne cèdent pas aux agressions conduites depuis la lointaine et décadente Europe. Dis à l'Église et à mes frères que l'on ne réécrit pas l'Histoire, que j'ai cru et que je crois toujours en eux, que là où je me trouve je veille sur vous tous et que vous devez vous mobiliser afin d'empêcher l'innommable de se produire. »

La voix s'est tue. Dehors la nuit était tombée, les oiseaux avaient disparu, le silence régnait. Mais de la tombe voisine du professeur Detalmo Pirzio Biroli, ce parent de Pierre Savorgnan de Brazza qui fut à l'origine du retour des cendres de l'explorateur à Brazzaville, s'est élevé un souffle qui ressemblait à un soupir.

Jean-Paul Pigasse